



R A P P O R T
 A N N U E L
 2020
 —
 Les PEP62
 face
 à la COVID19



ÉDITO



“ LES PERSONNELS
DES PEP62 SE SONT
ENRICHIS D'AVOIR
DÛ S'ADAPTER,
CAR ILS ONT SU
MOBILISER LEURS
INTELLIGENCES
ET LEURS
IMAGINATIONS POUR
RÉINVENTER . ”



**PIERRE-MARIE
FONTAINE**
PRÉSIDENT

// En se remémorant les activités importantes de notre association au cours de l'année 2020, force est de constater qu'un microscopique virus, dont nous ne mesurons pas les effets négatifs, a pu mettre presque à l'arrêt la planète entière. Cette année a connu tragiquement des attaques terroristes contre la laïcité. Ces événements sont en train de bousculer, voire de modifier, profondément toutes nos « anciennes » certitudes et habitudes. Durant cette année perturbatrice, et perturbée, nous pouvons constater, avec une grande satisfaction, que les personnels des PEP62 se sont enrichis d'avoir dû s'adapter, car ils ont su mobiliser leurs intelligences et leurs imaginations pour réinventer, au quotidien, des modalités innovantes d'accompagnement en distanciel, mais également en présentiel. Avec ces modalités différentes et parfois personnalisées, au service des enfants et des jeunes mais également de leurs familles, le lien fut préservé. Au nom des administrateurs, je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des personnels pour leur engagement professionnel. Mais ces confinements successifs ont changé la vie sociale et, malheureusement, accru des tendances « de fond » que l'on observe depuis des années, notamment les inégalités sociales, sociétales voire territoriales. Le nouveau projet associatif 2021 - 2025, élaboré ensemble, reprend de manière stratégique toutes ces nouvelles données pour assurer aux PEP62 un avenir responsable.



SOMMAIRE

Les PEP62 face à la COVID19	p4
Mobilisations, adaptations, innovations	p6
Projets des établissements en 2020	p12
Le DEL, Domaine Éducation et Loisirs	p26
Le SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile)	p34
La vie interne des PEP62 en 2020	p35
L'année 2020 en chiffres	p39
L'activité de l'année 2020	p41
Notre patrimoine immobilier	p56
Les temps forts de 2020	p58
Conclusion	p66
Glossaire	p67

YOHANN REISENTHÉL DIRECTEUR GÉNÉRAL

“ Le 12 mars 2020, le Président de la République, lors d'une allocution, annonçait la fermeture des écoles dès le lundi suivant. Puis, les membres du gouvernement ont présenté les différentes restrictions, adaptations, fermetures que notre pays, notre société allaient connaître.

Le 17 mars 2020 à 12h, un confinement était mis en place à l'échelle de la France face à la COVID 19.

Cette situation, nous ne pouvions l'imaginer quelques mois auparavant et pourtant nous l'avons tous vécu et nous avons tous vécu au rythme de ce virus.

Dès le vendredi 13 mars, nous nous sommes organisés suivant nos secteurs :

Dans le secteur médico-social, nous n'accueillions plus de public dans nos murs mais nous proposons un accompagnement



différent en distanciel, via les supports informatiques.

Les équipes des différents établissements (SESSAD, CAMSP, des CMPP, des UEMA, du PCPE, ont su s'adapter et proposer des solutions innovantes, parfois, artisanales mais dans l'objectif de toujours maintenir le lien, et de poursuivre l'accompagnement des enfants et des jeunes qu'ils accompagnaient avant cette crise.

Dans le secteur social, dès le vendredi 13 mars, au soir, ce sont près de 85 enfants qui ont été « cloîtrés » dans nos murs. Plus de retour en famille, plus d'école, de collège, plus de sortie, de visite pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Et, là encore, ce sont les équipes de la MECS qui assuraient à la fois cette prise en charge, mais qui palliaient aussi à l'absence des autres acteurs de la vie de ces enfants, de ces jeunes.

Dans le secteur de nos services propres, les actions éducatives, les actions de vacances, de loisirs, mais aussi le SAPAD.

Le début du confinement signala un arrêt brutal, inattendu et sévère pour nos activités et surtout pour les enfants, les familles, les partenaires qui comptaient sur ces services.

Puis rapidement dès mai, ces services ont connus la pression de l'attente de nos partenaires, des publics pour proposer, répondre à leurs demandes d'accompagnement mais aussi de solution de répit, de repos, juste de loisirs.

Mais cette crise a également permis de mettre en évidence la solidarité au sein des PEP62 et même au-delà. Pour exemple :

- L'équipe du Docteur Gautrain, du CMPP de St-Pol-sur-Ternoise, qui s'est rendue dans les locaux du SESSAD de Campagne-les-Hesdin pour accompagner les jeunes de la MECS,
- Le Docteur Dekerle, qui a aidé la MECS à mettre en place et à organiser une infirmerie pour les enfants atteints de la COVID, au sein du pôle administratif de la MECS,
- De nombreux professionnels, du secteur médicosocial, Éducateurs de Jeunes Enfants, Éducateurs Spécialisés, Agents de service, Psychologues, Psychomotriciens, qui se sont rendus à la MECS porter main forte à leurs collègues, pour les enfants,
- De nombreux professionnels des PEP62, qui sont allés aider des structures partenaires, MECS éphémères du Département, Maison de retraite dans la Boulonnais, confrontés également à cette crise sans précédent,
- Et beaucoup d'autres actions de solidarité

**Ce rapport 2020 se veut être le témoignage de cette année
disons, particulière, éprouvante mais aussi enrichissante.**

**Cette année 2020 a mis en avant notre slogan,
au-delà des mots,**

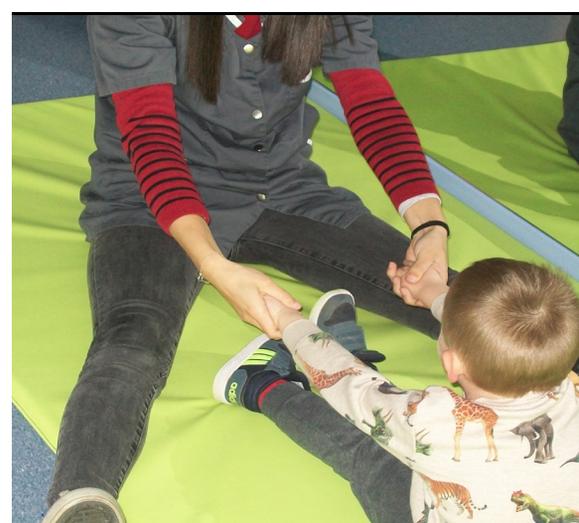
Les PEP62, La Solidarité en Action ! ”

Face à une année particulière

La crise sanitaire de 2020 a eu des répercussions importantes sur notre secteur, notamment sur la prise en charge des personnes vulnérables de nos services. Ceci a impacté le quotidien des professionnels, des enfants, des adolescents, des familles et de nos partenaires.

L'ensemble des établissements a, évidemment, été directement impacté par cette crise. Ceux-ci ont dû fermer en mars 2020, à la suite du passage au stade 3 de l'épidémie. Des temps de réunions ont régulièrement eu lieu entre Directeurs, Médecins Directeurs et Médecins des établissements, afin d'évaluer l'évolution de la situation sanitaire, mais aussi pour évaluer les accompagnements mis en place et les ajuster, si nécessaire.

En premier lieu, les interventions à domicile ont été supprimées, en lien avec les risques repérés, puis, elles ont repris lors du déconfinement.



Une imagination boostée

Au nom du principe de continuité de nos activités, les professionnels ont dû, et su, faire preuve d'innovation, d'imagination, de créativité et de réactivité afin de garder le lien avec les familles.

Ils ont mobilisé une capacité d'innovation de la part de l'équipe de direction, des médecins et de tous les professionnels, ainsi qu'une réactivité dans la mise en place d'actions de communication soutenues permettant d'accompagner de nouvelles pratiques professionnelles, majoritairement en distanciel.

Par exemple, en CAMSP, assurer la continuité et la qualité de l'accompagnement des enfants âgés de 0 à 6 ans en situation de handicap, et de vulnérabilité, ne pouvait réellement se faire à distance.

Face à cette situation, les professionnels ont tenté de soutenir les familles au travers d'appels téléphoniques, entre autres moyens de communication.



Des impacts sur les groupes d'activité

L'activité de groupe a également été impactée. Les groupes « Café Pitchoun », « Parents-enfants », « Cirque en cavale » ont été arrêtés en mars 2020. Les groupes thérapeutiques en psychomotricité, le groupe « Corps et langage », le groupe « éveil », le groupe « langage et communication », le groupe « Habilités sociales », qui accueillent les enfants sans leurs parents, n'ont repris qu'en septembre 2020, avec une jauge de 4 enfants. Le DIPI (Dispositif de Prise en charge Intensive et Précoce) qui accueille 5 enfants de moins de 3 ans présentant des troubles du spectre autistique a poursuivi son activité (en dehors du confinement strict).

Des adaptations au sein des CAMSP

Certains enfants du CAMSP de Boulogne-sur-Mer, du fait de leur état de santé ou de leur pathologie, ont bénéficié d'un accompagnement en kinésithérapie et en psychomotricité à domicile durant le confinement strict.

Sur le CAMSP d'Arras, les activités, en partenariat avec les crèches, les écoles, la néonatalogie ont été suspendues et ne reprendront pas avant la fin d'année 2020.

Pour le CAMSP de Fouquières-les-Béthune, l'impact a également été important : les interventions en néonatalogie, stoppées en mars 2020, les interventions en crèche, arrêtées en mars 2020, avec une reprise en septembre. Une psychomotricienne sur une demi-journée la crèche « L'île aux enfants » de Béthune, le LAEP, porté par les PEP62, arrêté en mars 2020, sans vision de reprise.

Toujours pour le CAMSP de Fouquières, durant le premier confinement, tous les suivis ont été suspendus en présentiel. Les référents des enfants ont continué le suivi par 2 contacts téléphoniques par semaine. Parallèlement, des activités d'éveil ou ludiques ont été proposées par internet aux parents. Dès le 11 mai, les prises en charge ont été relancées en présentiel, à raison d'une seule prise en charge par semaine au CAMSP ou à domicile (avec les mesures barrières strictes). Cela permettait aux professionnels d'avoir du temps entre chaque prise en charge pour désinfecter les surfaces de travail et les quelques jeux sortis. Dès septembre 2020, les prises en charge ont de nouveau été pluridisciplinaires en fonction des problématiques du jeune enfant et des mesures sanitaires alors en vigueur.

Une continuité pour la MECS

La MECS, quant à elle, a su assurer son rôle d'utilité publique et maintenir, à la fois le service rendu aux enfants accueillis, en leur offrant un hébergement et un environnement stable et sécurisé, mais aussi poursuivre ses réponses adaptées aux besoins du département et de la Protection de l'Enfance.

Des professionnels qui se sont adaptés

Ce contexte pandémique a demandé à chacun de réorganiser son fonctionnement dans un temps très court. Les professionnels, ont été amenés à accompagner les parents (certains aidants familiaux), à adapter leur mode de vie, à poursuivre notamment l'apprentissage et l'application des mesures sanitaires auprès des enfants et des adolescents, tout en veillant à maintenir la qualité du lien social. Chaque professionnel a tenté de mobiliser, durant cette période, les ressources et les habiletés des parents.



Nous avons pu garder le lien avec les familles et les adolescents. Cela était très important pour nous de ne pas les laisser tomber.”

Une secrétaire médicale du CMPP d'Arras

Pendant la période de confinement, on s'est relayé pour passer des appels téléphoniques aux familles des enfants qu'on accompagnait avant la crise sanitaire. Le télétravail restait compliqué pour moi. Les réunions d'équipe ont été maintenues en visioconférence. J'ai pu proposer, par mail, des activités aux parents à faire avec leur enfant. A la reprise, j'ai travaillé en présentiel une journée par semaine avec surtout des visites à domicile. C'était important pour moi de retourner à domicile.”

Une ergothérapeute du CAMSP d'Arras

Des mesures d'hygiène renforcées

Concernant les mesures recommandées dans les ESMS, s'agissant des salariés exposés régulièrement à des contacts étroits avec le public du fait de leur profession et, donc, pour lequel le risque de transmission s'avère plus élevé, il a été recommandé de mettre en place des mesures d'hygiène renforcées en complétant les mesures barrières.

Par exemple, le marquage au sol d'un circuit de circulation évitant, ainsi, les brassages. Des procédures d'hygiène des équipements, ainsi que des véhicules, ont également dû être précisées.

De plus, parmi les personnes accompagnées par les services des établissements, certaines présentaient des facteurs de risques liés à leur âge, leur pathologie, leur handicap, pouvant les amener à développer des formes graves de la COVID19.

De ce fait, certains enfants ont été soumis à des mesures de confinement renforcées et un arrêt des soins, dans le respect du choix de certains parents.



Ma fille est suivie par le CAMSP d'Arras depuis sa naissance. Une diversité d'exercices, mais aussi une multitude de conseils et des idées d'aménagements simples sont donnés par les professionnels. Nous pouvons facilement retravailler à la maison les exercices conseillés par l'ergo et les kinés. Mille mercis à Juliette, Aurélie et toute l'équipe pour leur bienveillance, conseils et leur bonne humeur !

Une maman



La phase de déconfinement

Est arrivé le moment de réfléchir aux grandes lignes du déconfinement. Celles-ci ont fait l'objet d'un travail d'élaboration par un groupe de médecins directeurs, trices et directeurs.trices. Elles ont été reprises au sein des équipes, au travers de réunions se tenant en visioconférence. Malgré les difficultés liées à l'utilisation de ce support, le passage d'informations, la réponse à l'anxiété des professionnel.le.s a pu se faire de manière plus ou moins facile.

Les équipes des différents établissements se sont fortement mobilisées pour accompagner les enfants et les familles lors des périodes de transition.

La reprise des activités

Les établissements ont déployé, dès la réouverture aux publics, leur Plan de Continuité et de transformation des activités (PRA). Ces PRA ont été soumis notamment à la Direction Générale, à l'ARS et au médecin du travail.

A cette reprise, afin de respecter les conditions énoncées dans le PRA, moins de rendez-vous étaient programmés par thérapeutes et par jour. De même, aucun groupe n'a repris avant le mois d'octobre et ceux-ci étaient en plus petit nombre.

L'impact sur les chiffres est donc, en moyenne, assez important.

Au retour progressif sur sites, les professionnels ont été formés aux gestes barrières en reliant l'application de ces mesures aux notions de protection de soi et des autres, afin de pouvoir proposer à nouveau des accompagnements en présentiel.

“ Je me suis sentie en sécurité. J'ai poursuivi mon travail à mon domicile. J'avais accès à VT et à tous mes documents. Le retour a été progressif dans les locaux professionnels soit 2 jours par semaine. En mai, les consultations ont repris. Le retour progressif a été très apprécié.”

Une secrétaire médicale du CAMSP d'Arras

Des consignes, publiées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, ont été communiquées et du matériel de sécurité (masques, SHA, blouse, thermoscans) a été acheté pour être mis à la disposition des professionnels, puis des enfants.

Des mesures barrières ont été mises en place : procédure nettoyage et désinfection, procédure EPI, prise de température, circuit de circulation, ouverture progressive de la salle d'attente, arrivée échelonnée des enfants, diminution du nombre de professionnels sur site avec mise en place renforcé d'intervention à domicile, fermeture de la tisanerie.

LES ÉTABLISSEMENTS F A C E À LA COVID 19

CERTAINES FAÇONS DE TRAVAILLER

SONT À RETENIR DE CETTE CRISE

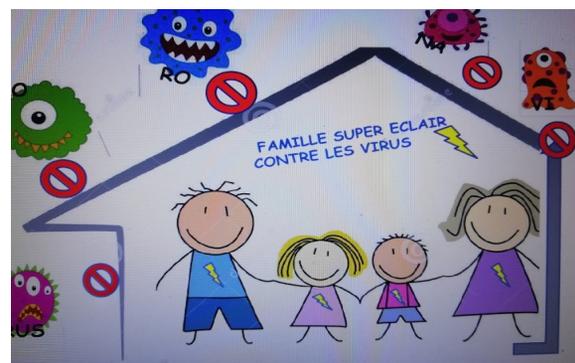
Pour le CAMSP d'Auchel

- Création d'un groupe Whatsapp des professionnels de l'établissement pour une meilleure diffusion des informations,
- Collecte et diffusion d'informations par mail aux familles,
- Proposition de points téléphoniques avec les familles,
- Utilisation de la visio avec la famille,
- Utilisation de la visio entre professionnels, mais surtout avec les partenaires

Pour le CAMSP de Liévin

De nouveaux outils ont été mis en place, à l'initiative de quelques professionnels, comme cette histoire, née le 23 mars ; celle de la « Famille Eclair », confinée dans sa maison et qui décide de partir en guerre contre le méchant virus, avant de se transformer en super-héros. Cette histoire, envoyée quotidiennement par courriel aux parents ayant manifesté leur intérêt, fut construite par les participations

des différent(e)s professionnel(le)s, amenant chacun leur tour une nouvelle activité liée au rangement, au nettoyage, à la confection de gâteau, de déguisements, d'activités manuelles, etc.



Pour le CAMSP de Boulogne-sur-Mer

De nouveaux outils ont vu le jour sur un plan RH ; une communication régulière a été faite aux professionnels via un « Flash Info » rédigé tous les 2/3 jours par la Directrice et faisant état de l'avancement de la situation sanitaire. Ce flash info relaye des informations sur le fonctionnement des établissements ajusté à la crise sanitaire (PCA, PRA, DUERP, nettoyage, désinfection, aération, salle d'attente, Vt-indivisi et comptabilisation de l'activité, procédure, etc...) ainsi que des infos RH (garde d'enfants, modalité de pose de congés, journée de carence, prime COVID, réquisitions, etc...), des infos sur les EPI et leur utilisation, les infos et communiqués de l'ARS et aussi les infos de la DG et de l'asso.

Un slack est également mis en place dans les différentes équipes afin de pouvoir échanger facilement tout en étant à distance.

Pour le CAMSP d'Hénin-Beaumont

Pour Hénin, c'est une ludothèque ambulante qui a vu le jour. Faisant le constat de l'état de dénuement de certaines familles, dont les ressources limitent les possibilités d'achats de jeux, jouets, matériels d'activités, un petit groupe de professionnelles s'est réuni pour mettre en place cette ludothèque : préparation de protocoles de prêt et de nettoyage, préparation de jeux répertoriés, prise de contact et distribution au domicile (avec protocole d'échange pour limiter les interactions), reprise du domicile et nettoyage pour réutilisation ultérieure.

Pour l'UEMA de Boulogne-sur-Mer

L'innovation a été aussi présente avec la mise en place d'une chaîne vidéo YouTube pour pallier les difficultés de compréhension des écrits et les attentes de certaines familles. Celle-ci a plusieurs objectifs : faciliter la mise au travail des enfants via des activités interactives, raconter des histoires aux enfants, garder le lien, effectuer des guidances/démonstrations, ce qui est également possible pour les autres professionnels via un lien privé de la vidéo sur la chaîne, expliquer/séquencer, faire les rituels avec les enfants le matin et le soir, etc.

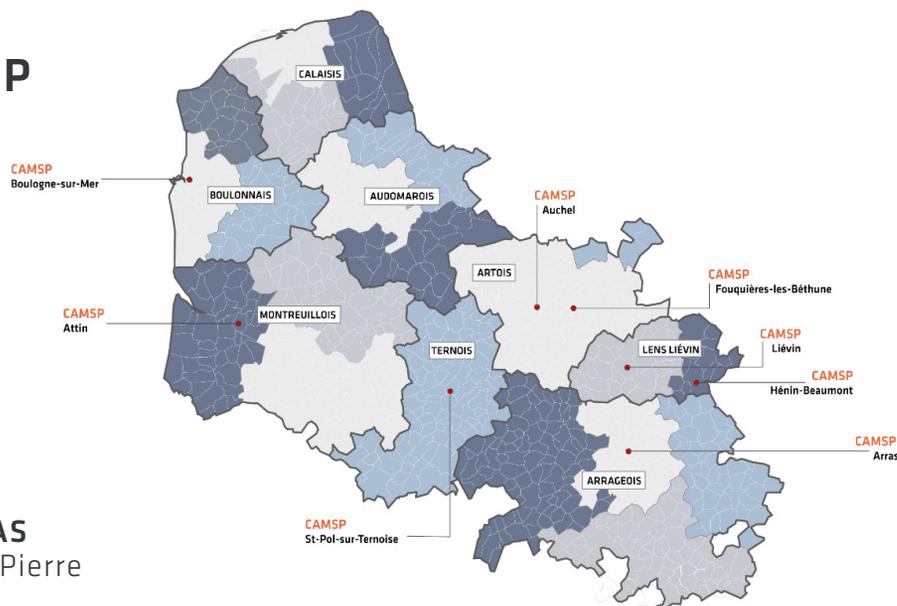
Les professionnels des autres dispositifs (SESSAD Arras/Saint Pol/ PCPE) ont également été innovants pour poursuivre l'accompagnement principalement en distancié avec les jeunes et les familles accompagnées. Nous pouvons citer pour exemple d'adaptation innovante, la fête de fin d'année qui n'a pas pu avoir lieu selon les modalités classiques. Dans une volonté de garder la magie de Noël, le Père Noël s'est rendu au sein des domiciles des enfants et de leurs parents pour offrir un cadeau aux enfants sages. Les familles ont salué très positivement cette initiative et les enfants ont été très contents de voir le Père Noël accompagné de ses compères dans son traîneau moderne et de recevoir un présent.



Un élan de **solidarité** a également eu lieu de la part des établissements : par exemple, une partie de l'équipe (5 personnes) de professionnels du CMPP de St-Pol-sur-Ternoise a été déployée partiellement sur la MECS, gérée par notre Association, pendant le 1er confinement, afin d'apporter un soutien, un étayage aux enfants durant cette période.

Cette crise pandémique nous aura fait réfléchir, penser plus que jamais. Nos priorités, notre façon de faire, notre organisation dans les locaux... Tout a dû être adapté, et a su l'être.

LES CAMSP



CAMSP D'ARRAS

3 rue de l'Abbé Pierre
62 000 ARRAS
03 21 50 92 50
camsp.arras@pep62.fr
Directrice : Nathalie DUBAR
Secrétaire de Direction :
Simon BACQUET

CAMSP D'ATTIN

1 rue de Montchambais
62 170 ATTIN
03 21 81 41 40
camsp.montreuillois@pep62.fr
Directrice : Valérie WINDAL
Secrétaire de Direction :
Sandrine LEFEBVRE

CAMSP DE BOULOGNE-SUR-MER

60 rue de Folkestone
Résidence Stella Mar
62 200 BOULOGNE SUR MER
03 21 80 62 87
camsp.boulogne@pep62.fr
Directrice :
Valérie LAMERAND
Secrétaire de Direction :
Nathalie BROQUET

CAMSP DE FOUQUIERES-LES-BETHUNE

290 rue de Vaudricourt
62 232 FOUQUIERES LES
BETHUNE
03 21 61 58 00
camsp.bethune@pep62.fr
Directeur : Fabrice LEGRAND
Secrétaire de Direction :
Sandie ROSTANKOWSKI

CAMSP D'AUCHEL

1 rue Françoise Dolto
62 260 AUCHEL
03 91 82 66 80
camsp.auchel@pep62.fr
Directeur : Fabrice LEGRAND
Secrétaire de Direction :
Sandie ROSTANKOWSKI

CAMSP D'HENIN-BEAUMONT

334 rue de l'Abbaye
62 110 HENIN BEAUMONT
03 21 13 76 76
camsp.henin@pep62.fr
Directeur : Christophe MARTEL
Secrétaire de Direction :
Emilie VERCAUTEREN

CAMSP DE LIEVIN

Résidence Vent de bise
Rue Eugène Varlin
Immeuble Le vent d'autant
62 800 LIEVIN
03 21 72 74 40
camsp.lievin@pep62.fr
Directeur : Christophe MARTEL
Secrétaire de Direction :
Caroline POIDEVIN

CAMSP DE ST-POL-SUR-TERNOISE

ZAE rue de Canteraine
62 130 ST POL SUR TERNOISE
03 21 47 78 90
camsp.spol@pep62.fr
Directrice : Mélody LECOQ
Secrétaire de Direction :
Myriam LEBRAN



CAMSP D'ARRAS

missions et les compétences professionnelles en CAMSP ont été identifiés en complément des réponses proposées généralement.

A travers ce projet expérimental, nous souhaitons proposer aux familles et partenaires de travailler autour de la prévention des troubles de l'attachement à partir d'actions toutes spécifiques.

Ce projet a débuté fin 2020 avec différentes étapes : la définition et l'écriture du projet, recrutement de moyens complémentaires et dédiés, communication aux partenaires, etc.

En janvier 2021, les premiers enfants seront admis.

CAMSP D'ATTIN

Le dispositif Pas à Pas

La réorganisation du projet d'accueil d'enfants présentant un TSA a été travaillé avec le Centre Ressources Autismes, dans le cadre d'une action-recherche, de septembre à décembre 2020. Le dispositif, préalablement appelé « TED en CAMSP » a été rebaptisé « Dispositif Pas à Pas », suite à ce travail.

Suite à une consultation pédiatrique, sont orientés dans le dispositif :

- Les enfants de moins de 3 ans en priorité
- Les enfants qui présentent un Trouble du Neuro-Développement, dont les difficultés se situent dans le domaine de la communication, des interactions sociales et/ou des comportements restreints et répétitifs.

L'adhésion et la coopération active des familles sont nécessaires pour permettre l'efficacité de la prise en charge.

L'objectif du dispositif est le suivant : assurer une prise en charge précoce pluridisciplinaire avec des approches éducatives et thérapeutiques adéquates, en collaboration avec la famille. Cette prise en charge précoce a pour buts de : réduire la sévérité des symptômes dans les différents domaines touchés, de contribuer au diagnostic grâce à différents bilans spécialisés, d'accompagner la socialisation et l'intégration de l'enfant dans les structures d'accueil, de préparer et d'accompagner, si nécessaire, la famille et l'enfant à une future orientation en dispositif spécialisé.

La démarche qualité se poursuit

- 2 COPIL en 2020, avec un travail sur les procédures Admission, Accompagnement, Sortie, Accueil à destination des stagiaires / des salariés
- Des points réguliers en équipe
- Une restitution en équipe sous forme interactive de trois grandes procédures mises à jour : Admission, Accompagnement, Sortie.

Comité de Vigilance COVIL Etablissement

Le comité de vigilance pour la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance fait partie du Copil. Il a été mis en place en 2020. Il a les mêmes participants qu'au COPIL : directrice, médecin-directeur, référent qualité, assistante sociale, secrétaire médicale auxquels s'ajoutent une kiné et une psychologue.

Le COVIL se réunit 2 fois par an, lors d'un COPIL, le COVIL étant une partie à un moment du COPIL.

Missions :

- Assurer un suivi des situations ayant nécessité un rapport d'incident ou un fait à signaler
- Evaluer certaines situations critiques pouvant amener à de la maltraitance
- Veiller au rappel et au suivi des règles et outils en matière de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance
- Envisager et proposer des actions promouvant la bientraitance
- Réfléchir aux postures professionnelles adaptées, en respectant la fonction de chaque professionnel tout en identifiant des attitudes partagées
- Définir et proposer des modalités de communication avec les personnels sur le sujet

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

A partir du DUERP revu en 2019 par un organisme spécialisé, nous avons fait, en 2020 :

- Un groupe de travail avec les administratifs autour du travail sur écran : achat de matériel (filtre, repose-poignets, fauteuils), rappel sur la posture devant écran
- La mise à jour du DUERP en lien avec la pandémie. Le DUERP a été validé en mai 2020 par G-risk (mesures barrières, EPI, risques psycho-sociaux).

Manifestations conviviales

- Rentrée des parents annulée
- Les manifestations festives de juillet et décembre ont été annulées



Le DIPI (Dispositif d'Intervention Précoce et Intensif)

Ce dispositif ambitionne de procurer le plus tôt possible un accompagnement à domicile intensif (3 à 4 séances hebdomadaires) à de très jeunes enfants porteurs de TND, afin de favoriser les habiletés sociales, limiter les effets du surhandicap et permettre rapidement un accueil en crèche ou à l'école maternelle.

C'est une équipe pluridisciplinaire composée d'une psychologue, d'une EJE et d'une psychomotricienne qui compose le DIPI.

L'ensemble des activités se sont ajustées avec les contraintes sanitaires, de l'arrêt total à la réorganisation en petit groupe en fonction de l'espace disponible.

Groupe "Faber et Mazlish"

Ponctuellement, dans l'année, ont lieu des sessions de 6-7 séances pour des parents autour des ateliers Faber et Mazlish (techniques de communications non violente..).

Ces ateliers sont animés par la psychologue et l'assistante sociale.

Groupe "Crapahuteur en herbe" et le groupe "Explorateurs"

Les objectifs ?

- Favoriser la socialisation, les échanges entre les enfants et les parents du groupe
- Soutenir le développement psychomoteur et l'éveil au travers de situations d'expérimentations sensorimotrices
- Soutenir les interactions parent-enfant
- Proposer un espace de parole et d'échanges autour des questionnements amenés par les parents.

Les ateliers "parents"

Ces ateliers sont proposés aux parents qui désirent améliorer la communication avec leurs enfants.

L'atelier "Massage bébé"

Cet atelier propose la découverte de technique pour le massage chez l'enfant.

Le groupe "Jouons ensemble"

Stimuler l'éveil par le biais du jeu, aider l'enfant à se positionner face aux autres enfants, l'aider à la socialisation.

Le projet LIANE

Il est pérennisé par l'Association en juillet 2020 grâce, notamment, à un co-portage financier avec la CAF, dans le cadre de fonds FPT, ainsi qu'avec la collectivité territoriale, dans le cadre des fonds cités éducatives.

Les objectifs du dispositif sont atteints et le bilan qualitatif très positif.

Dispositif CAP

Ce dispositif CAP (CAMSP, ASE, PMI) a été créé en novembre 2020, au sein du CAMSP du Boulonnais. Il couvre le territoire de Boulogne et de Montreuil accompagnera des enfants présentant des troubles du développement également accompagnés par les services de l'ASE.

L'équipe dédiée est composée d'un 0.50 etp d'EJE, d'un 0.50 etp de psychomot et d'un 0.50 ETP de psychologue.

CAMSP DE FOUQUIERES-LES-BETHUNE

Richesse des accompagnements

Doté d'un organigramme insuffisant à la réalisation de son activité cible mais essayant néanmoins de ne laisser aucun enfant au bord du chemin, l'équipe pluridisciplinaire prend soin de compenser en développant des prises en charges de groupes via des supports originaux.

Ainsi, on observe une véritable richesse dans l'articulation des suivis, avec des activités comme la balnéothérapie, l'équicie, la danse, le cirque, etc.

Une activité massage bébé est également proposée par l'une des psychomotriciennes, l'objectif étant d'apprendre aux parents à masser eux-mêmes leur enfant afin de favoriser les échanges, appréhender le toucher et développer d'autres modalités de communication.

Parallèlement à l'accompagnement des enfants, des espaces de paroles destinés spécifiquement aux parents sont proposés, permettant à chacun de déposer ses peines, ses difficultés mais également de trouver des ressources auprès de pairs.

Pour éviter l'absence de suivi et de lien des groupes sont proposés dans l'attente de bilans (café pitchoun, groupe fratrie, groupe de parole), puis entre la phase bilans et le démarrage effectif des prises en charge (médiation artistique, « arc en ciel », « 1000 et un jeux »).

L'ensemble de ces activités se sont ajustées avec les contraintes sanitaires, de l'arrêt total à la réorganisation en petit groupe en fonction de l'espace disponible.

Prévention en néonatalogie, entre autres domaines

Une fois par semaine, une psychomotricienne et une orthophoniste rencontrent les parents et les enfants au sein du service de néonatalogie du Centre Hospitalier de Beuvry. Outre le lien précieux qu'elles représentent entre ces parents et le CAMSP, elles assurent un vrai travail de prévention auprès des équipes soignantes, ce qui permet d'améliorer le repérage et de déclencher un accompagnement précoce.

L'EDAP (Équipe de Diagnostic Autisme de Proximité)

Fruit d'une large concertation qui a réuni autour des CAMSP de Fouquières et Auchel, l'EPSM, le SESSAD de l'APEI de Béthune, l'Education Nationale ainsi que quatre praticiens libéraux (orthophonistes et psychologues),

A la faveur de nombreuses formations assurées par le CRA (Centre Ressources Autisme), l'équipe a pu réaliser 5 diagnostics en 2020, coordonnés par les Dr Reine-Marie GEORGES et Caroline GAUDRY, toutes deux pédopsychiatres.

CAMSP D'HÉNIN-BEAUMONT ET DE LIÉVIN

Sur la fin d'année 2020, travail commun aux deux CAMSP (Médecin Directrice, Médecin, Directeur) sur la réponse des CAMSP du Bassin Minier à la fiche action du Conseil Départemental concernant les enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (mise en œuvre en 2021).

CAMSP DE ST-POL-SUR-TERNOISE

Au niveau institutionnel

Il y a d'abord eu l'organisation du DAPI (Dispositif d'Accompagnement Précoce et Intensif) pour des enfants présentant un trouble du neuro-développement. Cela a permis de repositionner l'ensemble de l'équipe sur ces accompagnements afin de décentrer le projet sur une équipe dédiée comme cela était initialement le cas.

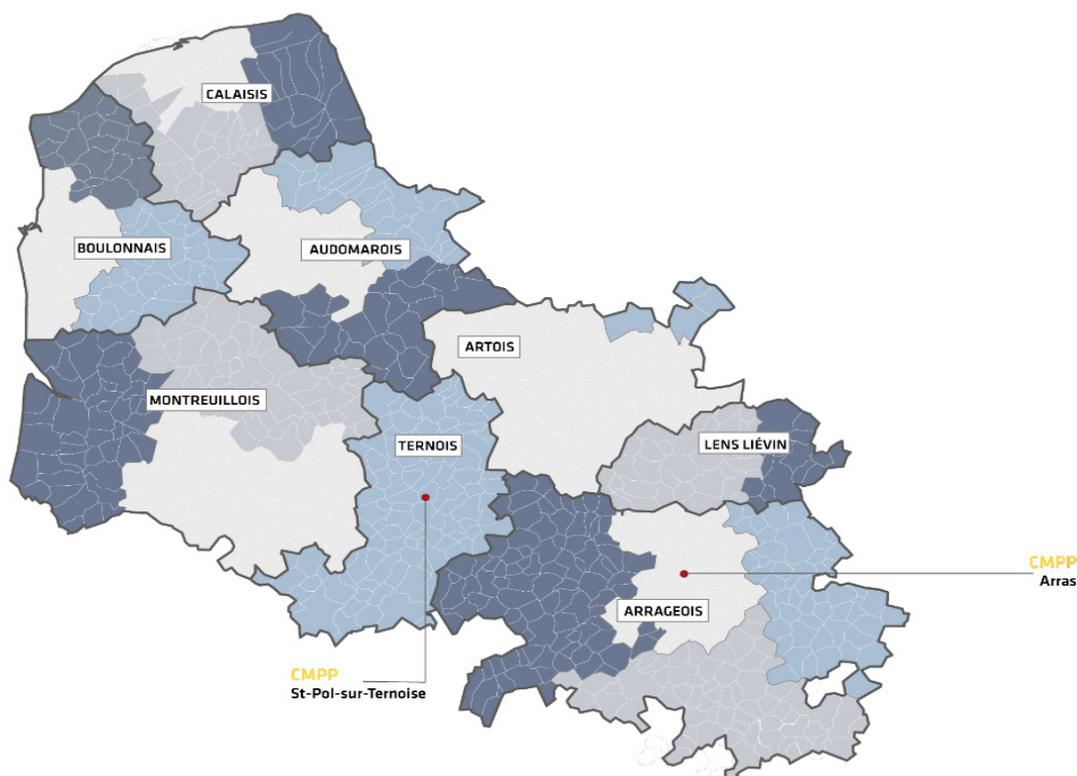
Puis, la réflexion sur le dernier trimestre autour de la mise en place d'un projet concernant l'accompagnement spécifique des enfants de l'ASE suite à la sollicitation du département. Ce dispositif de 8 places est réparti sur le Ternois et l'Arrageois, avec une répartition de 4 places par secteur.

6 objectifs ont été définis dans ce projet :

- Améliorer le travail de partenariat ASE, environnement familial, CAMSP et le circuit de collaboration
- Orienter l'enfant au CAMSP à partir d'une évaluation conjointe ASE/CAMSP : Le CAMSP travaille notamment avec le Dr Duvauchelle, mettre en place des concertations semestrielles pour présenter des situations cliniques
- Déterminer le parcours de l'enfant et son orientation à sa sortie
- Développer des actions visant le trouble de l'attachement et la parentalité : sensibiliser les accueillants familiaux mais aussi les parents, participer aux groupes de parole des assistants familiaux, réfléchir à comment nous pouvons intervenir sur ces groupes
- Renforcer le travail avec l'environnement familial de l'enfant : renforcer le maillage entre tous les acteurs
- Procéder à une évaluation diagnostique des enfants de plus de 5 ans.

Ce projet a permis de renforcer l'équipe de : 0,40 ETP d'Assistante Sociale, 0,40 ETP d'Éducateur de Jeunes Enfants et 0,20 ETP de Psychologue.

LES CMPP



CMPP ST POL SUR TERNOISE

2 rue de la calandre
62 130 ST POL SUR TERNOISE
03 21 04 15 00
cmpp.stpol@pep62.fr
Directrice : Mélody LECOQ
Secrétaire de Direction :
Myriam LEBRAN

CMPP ARRAS

3 rue de l'Abbé Pierre
62 000 ARRAS
03 21 50 92 40
cmpp.arras@pep62.fr
Directrice : Nathalie DUBAR
Secrétaire de Direction :
Simon BACQUET

Notre nouveau
collaborateur, Nalo,
chien médiateur



CMPP D'ARRAS

le bénéficiaire. Beaucoup d'études ont pu mettre en lumière les bienfaits de la médiation animale auprès de tout public. Ainsi, la présence d'un animal de compagnie (particulièrement le chien) peut augmenter les opportunités de contacts sociaux, le sentiment de sécurité et de camaraderie. L'empathie, l'apprentissage de codes sociaux peut être plus facilement abordé et réalisé en présence de l'animal tout comme la collaboration entre membres d'un groupe. Le chien devient, juste par sa présence, thérapeutique. Aussi, une relation avec l'animal renforcée par le jeu, permet de rentrer en contact plus facilement avec les enfants qui présentaient des troubles du comportement. Les objectifs thérapeutiques définis dans le projet individualisé et réfléchis en équipe peuvent ainsi être travaillés dans ce type de groupe thérapeutique. Personnellement formée à la médiation animale depuis juin 2020, des séances en groupe thérapeutique auprès d'enfants accueillis au CMPPd'Arras seront proposées début 2021, avec Shirley Wisniewski (Assistante Sociale). Notre nouvel collaborateur, Nalo, chien médiateur sera présent les mercredis."

Aurélié SOBCZAK - Neuropsychologue

Plusieurs recrutements ont été formalisés pour le CMPP, mais le plus original est celui de Nalo, dernier CDD réalisé en 2020 à temps partiel.

C'est avec enthousiasme que ce nouveau projet thérapeutique a vu le jour au sein du CMPP : la médiation animale, ou thérapie facilitée par l'animal.

Elle permet comme toute thérapie de répondre à des besoins et des objectifs de prise en charge. Elle repose sur l'idée d'une vraie relation volontaire entre l'intervenant, l'animal médiateur et

CMPP DE ST-POL-SUR-TERNOISE

Pendant le 1er confinement, afin de maintenir le lien avec les enfants que nous accompagnions, et leurs familles, l'équipe a privilégié un travail à distance en organisant des temps d'échanges (par téléphone, mail ou visio et au domicile des familles tout en respectant les consignes sanitaires.

Le nombre d'actes réalisés hors du CMPP a donc augmenté passant de 115 actes en 2019 à 968 actes en 2020. Jusqu'à présent les séances hors CMPP consistaient à la réalisation de séances à domicile, à l'école (dans le cadre

d'une séance thérapeutique ou dans le cadre de réunion) ou en Salle Snoezelen (mise à disposition par un partenaire).

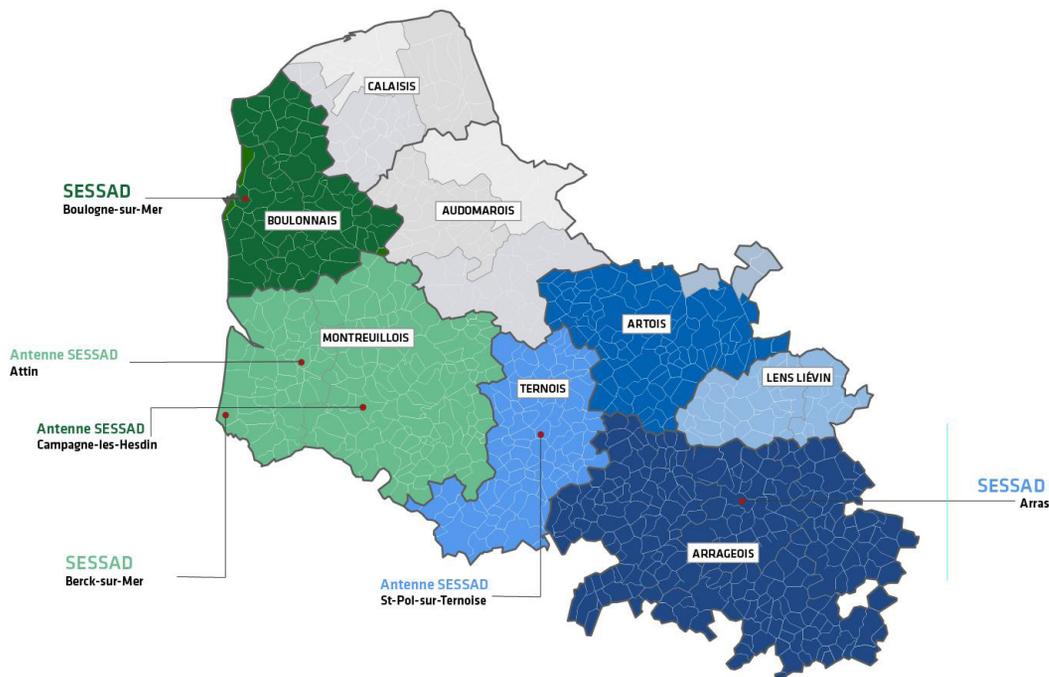
Pour valoriser les actes faits à distance, nous les avons renseignés dans les autres lieux (sous-entendu le domicile des thérapeutes).

Pour pallier à cette absence, notamment dans le cadre des admissions, nous avons décidé d'organiser les admissions au sein du CMPP par un binôme de thérapeutes (psychologue + orthophoniste, psychomotricien,

éducateur, enseignant spécialisé). Ce processus a pour conséquence la réduction des actes thérapeutiques d'évaluation et d'accompagnement. Cela permet une meilleure réactivité quant à la prise en compte des besoins des enfants.

En parallèle, l'équipe met dorénavant en place les PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement) et nous réfléchissons quant au rôle de thérapeute référent.

LES SESSAD



SESSAD PINOCCHIO ARRAS

4 rue des Génévriers
 Parc des Bonnettes
 62 000 ARRAS
 03 21 15 46 20
 sessad.pinocchio@pep62.fr
 Directrice par intérim : Charafa DAHMOUNI
 Secrétaire de Direction : Cécilia DEPREUX

ANTENNE SESSAD PINOCCHIO

ZAE rue de la Canteraine
 62 130 ST POL SUR TERNOISE
 03 21 41 87 85
 sessad.stpol@pep62.fr
 Directrice par intérim :
 Charafa DAHMOUNI
 Secrétaire de Direction : Cécilia DEPREUX

SESSAD BERCK SUR MER

88 avenue St Exupéry
 62 600 BERCK SUR MER
 03 21 09 12 11
 sessad.berck@pep62.fr
 Directrice : Valérie WINDAL
 Secrétaire de Direction :
 Sandrine LEFEBVRE

ANTENNE SESSAD ATTIN

1 rue de Montchambais
 62 170 ATTIN
 03 21 81 41 40
 sessad.berck@pep62.fr
 Directrice : Valérie WINDAL
 Secrétaire de Direction :
 Sandrine LEFEBVRE

SESSAD PETER PAN BOULOGNE SUR MER

Résidence Stella Mar
 60 rue de Folkestone
 62 200 BOULOGNE SUR MER
 03 21 80 62 87
 sessad.boulogne@pep62.fr
 Directrice : Valérie LAMERAND
 Secrétaire de Direction :
 Nathalie BROQUET

ANTENNE SESSAD PETER PAN

170 rue de la Bassée
 62 870 CAMPAGNE LES HESDIN
 03 21 99 60 10
 sessad.boulogne@pep62.fr
 Directrice : Valérie LAMERAND
 Secrétaire de Direction : Nathalie BROQUET

Une nouvelle équipe de cadres
Simon Marconville, Chef de Service
Charafa Dahmouni, Directrice SESSAD Pinocchio



SESSAD PINOCCHIO, ARRAS

En effet le chef de service ayant dû assurer la vacance de poste de direction ne pouvait plus assurer les fonctions de cadre de proximité. Madame Dahmouni, Directrice par intérim, et Monsieur Marconville, Chef de service, souhaitent conjuguer leur synergie managériale pour fédérer les équipes autour du projet de service.

Le changement s'est opéré au niveau des adaptations face à la crise sanitaire, mais également au niveau des cadres de direction. Il a, en effet, été nécessaire de pourvoir, temporairement au poste vacant de directrice du SESSAD Pinocchio. C'est ainsi qu'une nouvelle directrice par intérim est en place depuis le 12 octobre 2020. Cette mission se prolongera durant toute l'absence de la directrice titulaire du poste.

Aussi, l'arrivée d'un chef de service SESSAD/UEMA en septembre 2020 est venue compléter l'équipe cadre.

SESSAD PETER-PAN, BOULOGNE-SUR-MER

Durant le deuxième confinement, une bibliothèque partagée a vu le jour au sein de la résidence Stella Mar. Celle-ci est à destination des professionnels, disponible à la tisanerie.

S'inspirant de « partagez malin, libérez vos bouquins », initiative des PEP62 d'il y a quelques années.
Le concept? Tu ne le lis plus... donne le !

Cette bibliothèque est toujours installée dans les locaux du personnel. Les professionnels prennent régulièrement, remettent régulièrement des bouquins.



SESSAD DE BERCK-SUR-MER

Durant l'année 2020, il y a eu le développement de l'antenne d'Attin. L'équipe s'est consolidée et l'organigramme est maintenant au complet, avec :

- 0.5 ETP Educateur Spécialisé
- 0.5 ETP Neuropsychologue
- 0.5 ETP Psychomotricien
- 0.5 ETP Orthophoniste
- 0.4 ETP Chauffeur-homme d'entretien

L'antenne accompagne 10 enfants de 6 à 14 ans. Deux jeunes sont sortis fin 2020, les besoins n'étant plus manifestes. Deux enfants sont entrés. La liste d'attente à ce jour est de 7 enfants. L'accompagnement est très personnalisé et se construit avec l'école afin d'améliorer les apprentissages en mettant en place des outils adaptés.

Travail avec l'EREA sur l'orientation des jeunes

La réforme des Erea, entamée en 2017, s'est terminée avec des changements notables dans l'encadrement des jeunes. D'une vingtaine de professeurs des écoles faisant fonction d'éducateurs, l'établissement est passé à moins de 10. Aussi, les missions anciennement dévolues à ces professeurs des écoles (animation de l'internat, projets professionnels, accompagnements individualisés) ont évolué avec un retour dans les classes.

L'orientation des élèves vers l'Erea, et donc vers le Sessad, nous questionne actuellement.

Lors des rentrées de 2018 et 2019, un certain nombre d'élèves de 6ème provenaient d'Ulis ou d'IEM. Les difficultés scolaires sont importantes et, pour certains, une réorientation est nécessaire.

PRISM au repos forcé

Les SESSAD et le CAMSP sur le territoire du Montreuillois ont signé une convention de partenariat : Partage de Ressources Inter-Services du Montreuillois.

Les actions ont été annulées en 2020 dûes à la crise sanitaire. Etaient notamment prévus un rassemblement des professionnels interservices et des groupes de travail par catégories professionnelles.

De la même façon, l'Erea disposait d'une classe passerelle préparatoire à la sortie pour les jeunes adultes. Ils n'en ont plus les moyens humains. De fait, certains jeunes sont inscrits dans un cursus scolaire mais ne vont pas jusqu'à la certification. Ils peuvent avoir des adaptations d'emplois du temps.

Pour autant, il faut justifier la demande d'orientation en Esat par exemple alors que la personne est en terminale.

L'arrivée d'un éducateur spécialisé au sein du SESSAD est très positive. Il a notamment en charge l'aide à l'orientation scolaire, professionnelle et sociale des jeunes : recherches de stages, visites d'établissements etc...



Les partenaires sur ce projet :



La démarche qualité se poursuit

En matière de qualité

1 COPIL qualité le 03/02/20,
Des groupes de travail sur le circuit du médicament et la gestion du chariot d'urgence,
Des retours en réunion de service sur les procédures finalisées pour une meilleure appropriation,
Le bilan à mi-parcours du projet de service avec l'ensemble de l'équipe par le biais d'une méthode interactive

Conseil de la Vie Sociale :

2 réunions,
1 rencontre inter-CVS avec l'IMPro de Rang du Fliers,
Une nouvelle élection,
Annulation de la fête d'été
Pas de fête de Noël collective mais un jeu en individuel sur une semaine

Comité de Vigilance COVIL Etablissement :

2 réunions dont une réunion élargie avec l'ensemble des thérapeutes autour de l'absentéisme en séance et de la notion de sanction notamment

En matière de document unique d'évaluation des risques professionnels

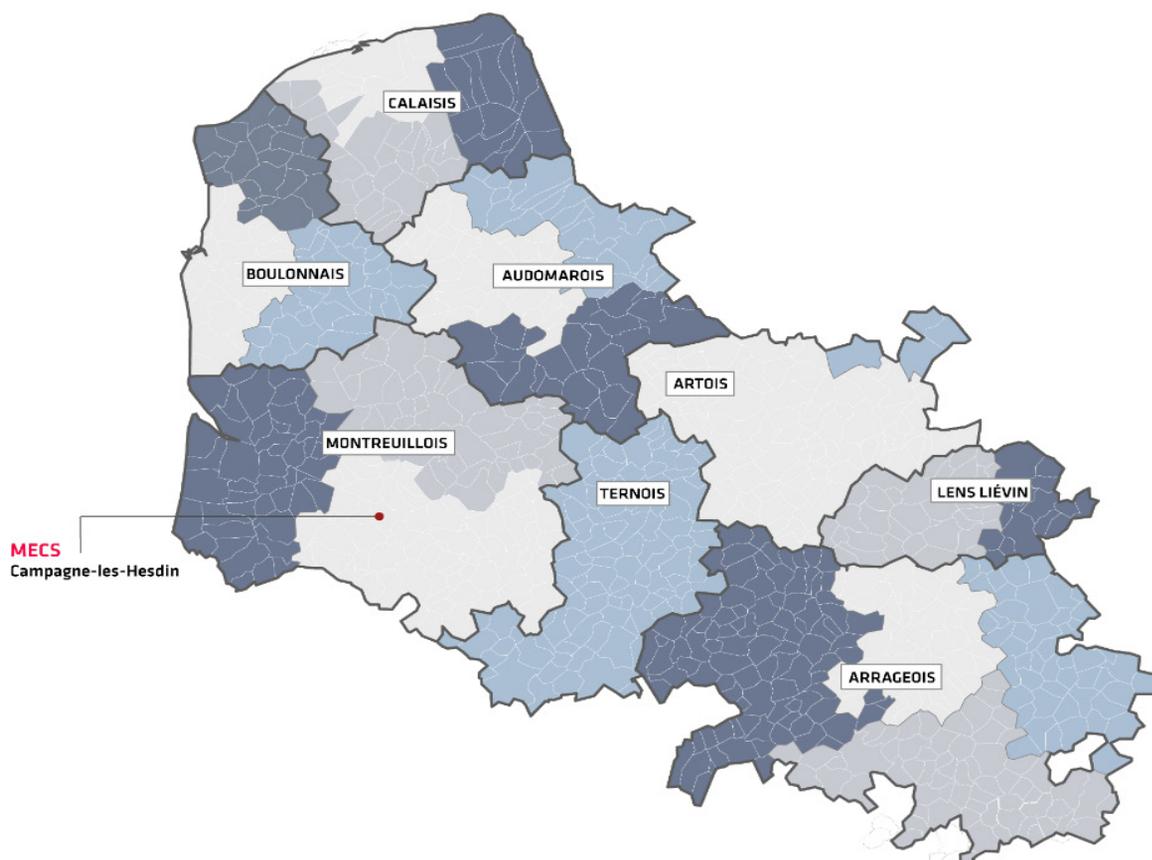
A partir du DUERP revu en 2019 par un organisme spécialisé extérieur, a été effectué :

- Un groupe de travail avec les administratifs autour du travail sur écran : achat de matériel (filtre, repose-poignets, fauteuils), rappel sur la posture devant écran
- Un groupe de travail avec l'homme d'entretien : étude des remarques au DUERP et adaptations
- Une mise à jour avec G-risk en lien avec la pandémie (EPI, risques psycho-sociaux, mesures barrières)



*L'équipe du
SESSAD de
Berck-sur-Mer*

LA MECS



MECS LES PEUPLIERS

Rue Daniel Ranger
62 870 CAMPAGNE-LES-HESDIN
03 21 90 31 62
mecs.campagne@pep62.fr
Directeur : Frédéric WIBAUT

Des enfants accueillis relevant de plusieurs champs d'intervention

Les problématiques des enfants accueillis sont souvent complexes. Il s'agit d'enfants percutés par une histoire de vie douloureuse, qui présentent des troubles émotionnels, cognitifs et neuro-développementaux, avec un parcours scolaire adapté et bien souvent un besoin de suivi thérapeutique et pédagogique important.

La Maison d'Enfants a le devoir de les accueillir dans sa mission principale de protection, mais elle ne dispose pas d'un plateau technique spécialisé permettant de répondre à leurs besoins.

Pour compléter l'approche éducative et, ainsi, pouvoir répondre aux besoins des enfants, il apparaît nécessaire d'étoffer le plateau technique de la Maison d'Enfants par l'apport d'un pédopsychiatre, d'un psychomotricien, mais aussi d'autres professionnels relevant du champ médico-social.

Une démarche d'entrée dans un CPOM pour l'année 2022

Suite à une étude approfondie de l'offre d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais a annoncé que l'ensemble des MECS du département bénéficierait d'un CPOM à compter de 2021.

Cependant du fait du contexte sanitaire, toutes ces démarches ont été suspendues. Une reprise des négociations est attendue pour le premier semestre de l'année.

Le CPOM doit permettre à la Maison d'Enfants « Les Peupliers » d'améliorer les conditions d'accompagnement des enfants, et de penser demain avec ambition.

La question de l'évolution de la Maison d'Enfants doit être fédératrice. Tous les professionnels sont en attente de perspectives d'avenir qui devront passer par de nouveaux projets, de nouveaux services et de nouvelles architectures.

Cette mutation devra très certainement inclure des interactions entre les différents établissements de l'association.

La Maison d'Enfants “LES PEUPLIERS”, et ses professionnels, sont prêts à relever le défi et à tout mettre en oeuvre pour continuer un accompagnement de qualité auprès des enfants qui leurs sont confiés.

LE SERVICE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ (PESP)

Covid-19 :

Le service PESP s'est mobilisé afin de maintenir le relationnel auprès des partenaires avec les professionnels et les intervenants en lien avec son activité et, cela, tout au long de la période de confinement. Ainsi, les actions dès lors que cela était possible, ont pu être maintenues malgré un contexte sanitaire contraignant. Les interventions, qu'elles soient au sein d'un établissement, d'une structure ou réalisées au domicile, ont dû s'adapter aux différents protocoles imposés dans le cadre de la prise en charge et de l'accompagnement du public. L'engagement fort de l'association afin de pouvoir apporter une réponse au plus grand nombre, d'autant plus dans ce contexte sanitaire, est une démarche qui a été portée par le service pour répondre à l'enjeu de ne laisser personne de côté.

Les ateliers A.P.E.I

Les ateliers « les grosses têtes » se sont déroulés au sein de trois établissements des A.P.E.I de Lens et les environs, les Glycines, les Horizons et la Marelle. Les interventions ont dû s'adapter aux différents protocoles avec beaucoup de prudence et une très grande rigueur puisque ces interventions sont réalisées auprès de personnes en situation de handicap. Les intervenantes, quatre enseignantes retraitées et passionnées sont en charge de préparer et d'encadrer ces animations qui ont permis à 31 adultes de bénéficier de diverses activités créatives et ludiques adaptées à chacun.

Pendant les périodes où les structures étaient confinées en raison de cas positifs, les bénéficiaires n'ont eu de cesse de réclamer le redémarrage des ateliers, ce qui témoigne de leur profond attachement à leur rendez-vous hebdomadaire avec nos intervenantes.

Des Ateliers visant le maintien en éveil de la mémoire des participants par le biais d'une revue de presse (à partir d'événements institutionnels, locaux, régionaux et nationaux), l'autonomie dans la vie de la cité (lecture/déchiffrage, numération, jeux mathématiques), la résurgence de souvenirs plus ou moins récents (souvenirs d'école, d'enfance, de travail...) par le biais d'exercices ludiques, un apport culturel en lien avec l'environnement proche (sorties culturelles, lectures des journaux) ; le tout en accord avec les valeurs de solidarité, de laïcité et de citoyenneté, développées dans le projet associatif des PEP62.



2020, une année d'adaptation :

En 2020, l'activité du Service PESP a été fortement impactée mais le service a su rebondir afin de maintenir son activité jusqu'à cette fin d'année.

En effet, 2503 enfants et/ou jeunes et 35 adultes ont été bénéficiaires de l'accompagnement de plus de 55 professionnels.

Un rayonnement sur l'ensemble du Département du Pas-de-Calais, par des interventions destinées à 2 538 familles dans le cadre d'actions de partenariat avec l'Education Nationale, la Préfecture du Pas-de-Calais, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas-de-Calais, l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Lens et les environs, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France et les collectivités territoriales porteuses d'un projet dans le cadre du Programme de Réussite Educative.

Le tutorat pédagogique à domicile – PRE 62

Les interventions se déroulent à domicile et ont été contraintes de s'arrêter totalement lors du confinement de mars. Par la suite, une période transitoire a permis de relancer certains accompagnements par le biais du numérique. Lorsque les protocoles ont autorisé de nouveau le présentiel, les interventions au domicile ont pu reprendre.

Le PRE est un outil qui permet d'accompagner des enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité repérés, la plupart du temps, en milieu scolaire sur la base de différents critères (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux). Il prend en compte l'ensemble de leur environnement.

Ce dispositif contribue à répondre à un ensemble de problématiques identifiées par le biais d'interventions en lien avec la parentalité, d'actions et de projets éducatifs adaptés à chaque besoin. Son action vise à prévenir les ruptures relationnelles parents-enfants, favoriser l'exercice de la parentalité, lutter contre le décrochage scolaire, favoriser l'épanouissement socio-éducatif et culturel de l'enfant, accompagner l'enfant en difficulté dès ses premiers pas dans le monde scolaire, mettre en place une prévention sanitaire et sociale et prévenir des phénomènes de radicalisation.

Les actions sont engagées en collaboration étroite avec les parents et dans la plus stricte confidentialité. Le PRE assure le suivi des enfants et soutient, sans se substituer à eux, les parents dans leur rôle éducatif.

En réponse aux sollicitations des communes ou communautés de communes, il est proposé un accompagnement pédagogique adapté enfants/parents visant à favoriser l'assimilation des connaissances, l'élaboration du travail personnel, mais également la création et l'entretien de liens parents/ école. Les objectifs pour les enfants sont d'acquérir un savoir-faire et un savoir être pour tout ce qui concerne leur scolarité et notamment les bonnes postures/conditions de « mise au travail pour les devoirs à la maison »

En **2020**,
11 familles ont été accompagnées
dans le cadre de cette action.

Ainsi, **11** enfants et/ou jeunes
ont bénéficié de l'encadrement
pédagogique de **7** intervenants.

C'est un partenariat engagé
par un conventionnement avec
2 collectivités territoriales et
des sollicitations nouvelles qui
renforcent notre volonté de
poursuivre en ce sens dès **2021**.



Les ateliers pédagogiques – DTPJJ 62

L'action est à destination d'adolescents et/ou jeunes déscolarisés, ou en risque de décrochage scolaire et/ou d'exclusion, suivis par les établissements et services de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas-de-Calais.

L'action consiste à apporter un soutien scolaire et/ou un accompagnement pédagogique (individuel et/ou collectif selon les situations) visant l'acquisition des savoirs de base et de compétences clés. La finalité est la reprise de la scolarité dans le champ du droit commun ou l'orientation sur une voie de professionnalisation.

En **2020**,
ce sont **130** séances qui ont été réalisées
pour environ **180** heures d'interventions
auprès de **27** jeunes, de **11** à **17** ans
et de **4** adultes de plus de **25** ans
qui ont bénéficié d'un accompagnement.



Un partenariat avec 8 établissements et services répartis sur l'ensemble du département :

- Le Centre d'Action Educative de BOULOGNE SUR MER
- L'Unité Educative en Milieu Ouvert de CALAIS
- Le Centre Educatif Renforcé de CUINCHY
- L'Unité Éducative d'Hébergement Collectif d'ARRAS
- Le Centre Educatif Fermé de BRUAY LA BUISSIÈRE
- L'UEMO d'Hénin-Beaumont
- Le Centre Educatif Fermé de Liévin
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Pas-de-Calais.

Le dispositif Académique « Devoirs faits »

Le dispositif "Devoirs faits" permet d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs. Il contribue à renforcer l'aide apportée par l'institution à chaque enfant, et ainsi à réduire les inégalités d'accès au savoir. Il est proposé aux collégiens, dans leur établissement, un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille. Il a vocation à favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire, de manière à permettre aux élèves de bien percevoir le sens des activités proposées et le bénéfice qu'ils peuvent en tirer.

En **2020**,

les interventions ont été impactées par les périodes de fermetures imposées aux établissements. Cependant, l'action déployée au sein de **11** établissements, des collèges implantés sur les départements du Pas-de-Calais et du Nord a permis aux **2463** élèves du second degré, de bénéficier du dispositif piloté par le rectorat académique de Lille qui a mobilisé l'intervention de **36** professionnels.

Action culturelle et langue française

La dimension culturelle s'est mise en œuvre par le biais du projet « Atelier d'écriture » au sein du Centre Educatif Fermé de Liévin.

Cette dynamique s'impulse par des interventions qui sont co-construites par 2 professionnels, le professeur de l'établissement et l'intervenante missionnée par l'association. Les objectifs de cette action sont de sensibiliser, donner ou redonner l'envie d'écrire, favoriser l'écriture comme moyen d'expression et de création, développer des habilités et compétences dans l'écriture pour faciliter les apprentissages, maîtrise de savoirs de base ainsi que des compétences clés et de développer l'estime de soi par la publication d'un recueil.

En 2020, 5 adolescents se sont régulièrement impliqués afin d'échanger, d'aborder des contenus littéraires, de prendre la parole sur soi ou un sujet commun avec le groupe mais également d'être sensibilisés au sens des mots, à l'écriture et ses différents styles dans la perspective de la production d'un texte personnel.

Certains jeunes ont une histoire autour de l'écriture qui peut s'avérer compliquée ; échec scolaire, assignation d'une identité négative, conformisme. D'autres enfermés dans un mal-être quotidien peuvent rencontrer des difficultés à développer leur créativité. Ainsi, les participants moins engagés ont pu s'appuyer sur une approche alternative visant à permettre l'expression, quelle qu'en soit la forme, dessinée, parlée ou chantée pour les amener ensuite à retranscrire des travaux produits au sein d'un cahier qui fera naître un texte. Tout en considérant que le soutien du groupe pouvait se révéler être un réel levier afin d'aboutir également à l'écriture d'un texte.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre l'association et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas-de-Calais qui s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France.

Capitaliser l'année 2020 et se tourner vers 2021

L'année 2020 a bousculé l'activité du service PESp qui a su s'adapter pour maintenir l'accompagnement pédagogique auprès de nombreux enfants, jeunes et adultes. Conscient que la période traversée n'a connu aucun précédent mais qu'elle aura des répercussions multiples pour les années à venir, l'équipe du service PESp, œuvre depuis cette fin d'année 2020 à pouvoir construire pour demain, ses actions qui devront faire face à un enjeu de société, notamment pour les impacts psycho-sociaux de la crise sanitaire sur la population du département du Pas-de-Calais.

LE SERVICE POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES, LOISIRS ET CULTURE (PEVLC)

Covid-19 :

L'équipe du service PEVLC s'est mobilisée afin de maintenir son activité tout au long de la période de confinement.

Ainsi, les inscriptions des enfants et/ou des jeunes ont été poursuivies en faisant le pari sur l'autorisation de mise en œuvre des séjours durant l'été. De ce fait, la réactivité et l'adaptation ont été les maîtres mots d'une nouvelle organisation des postes de travail à distance. Une amplitude d'accueil plus large pour être disponible, au service des familles et des professionnels du lundi au samedi.

Durant cette période singulière, il s'agissait de répondre aux nombreux questionnements, de rassurer les parents et de présenter les protocoles sanitaires mis en œuvre et des matériels de protection qui seraient fournis. Le 12 juin, les protocoles sanitaires sont parus avec le soulagement de pouvoir organiser des séjours de vacances. Cependant, ils ont amené de nombreuses modifications voir parfois même des annulations de séjours.

Séjours 2020

En 2020, l'activité du Service PEVLC s'est maintenue. En effet, 576 jeunes âgés de 4 à 17 ans ont été répartis sur 32 séjours sur des centres PEP et hébergés dans 11 sites : la Meurthe et Moselle, les Vosges, le Doubs, le Jura, l'Isère, l'Hérault, les Pyrénées Orientales, le Morbihan et la Manche. Ces centres sont gérés par 7 associations départementales PEP. En tout, cela représente 6238 journées. De nombreuses activités sont proposées afin que chacun puisse y trouver son bonheur.

Durant leur séjour, les jeunes ont pu pratiquer des activités sportives, en mer, en pleine nature, toutes différentes les unes des autres.

Les centres de vacances qui avaient la possibilité de s'adapter au respect des mesures, ont dû proposer une nouvelle organisation en termes de capacité d'accueil et d'aménagement de leur bâtiment.

Le service PEVLC des PEP62 s'est engagé dans un travail de partenariat au niveau national. Ainsi, une collaboration avec de nombreuses associations départementales de la FGPEP s'est impulsée afin d'adapter les plans de couchages, les capacités d'accueil en fonction des bâtiments et la répartition des enfants/jeunes sur les séjours.

Les difficultés et contraintes émanant d'un contexte sanitaire sans précédent ont été surmontées pour permettre au plus grand nombre de prendre le départ et d'avoir accès aux vacances.

Une certaine satisfaction supplémentaire puisqu'au retour du dernier séjour, aucun cas positif à la covid-19 n'a été diagnostiqué chez les enfants/jeunes ou chez les animateurs.

Mais également de la découverte de lieux culturels tels que St-Guilhem-le-désert, Pézenas, Cap d'Agde, Palavas.

D'autres jeunes sont partis sur des séjours à dominante artistique ou culturelle et se sont initiés aux diverses techniques de danse, aux percussions musicales, à la découverte de la culture japonaise, fabrication de sushi, initiation aux arts martiaux, ou encore au travers la construction d'hôtel à insectes, de création d'un jardin potager biologique et ont travaillé sur le développement durable.



Au travers de ces diverses activités, les notions de **citoyenneté**, de **solidarité**, de **vivre ensemble** sont abordées et permettent aux jeunes de devenir autonomes et responsables de leur environnement.

Une activité qui est la résultante d'une synergie forte et engagée au service des enfants et/ou des jeunes et plus largement des familles. Par-là, le service PEVLC adresse ses remerciements auprès de l'ensemble de ses partenaires, notamment le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Pas-de-Calais, La Caisse d'Allocation Familiale du Pas-de-Calais, l'Association Nationale des Restos du Cœur, le Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air du Pas-de-Calais, L'aide Sociale à l'Enfance du département du Nord, la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public ainsi que l'ensemble des acteurs de la région des Hauts-de-France qui lui ont permis de relever ce défi.



Séjours en inclusion

Durant l'été 2020, 20 jeunes porteurs de handicaps ont participé à nos séjours en inclusion, avec la présence d'un accompagnateur dédié. En ce sens, 2 jeunes fréquentant nos établissements médico-sociaux ont bénéficié de séjour de vacances correspondant à leurs attentes. Pour l'un d'entre eux, la solution de vacances a été apportée par un départ en séjour adapté. Enfin, c'est dans le cadre d'un partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Nord qui a permis, pour 18 de ces jeunes, de vivre leur projet de vacances. Les séjours en inclusion sont riches de sens, d'ouvertures et de tolérance puisqu'ils reposent sur un principe de mixité afin de sensibiliser les enfants et/ou les jeunes à la différence afin d'atténuer les préjugés face aux personnes en situation de handicap. En ce sens, c'est l'engagement et la volonté d'accompagner les enfants et/ou les jeunes d'aujourd'hui pour devenir les adultes et citoyens de notre société future.

Premiers départs d'ados

Un engagement fort des PEP62 aux côtés des Restos du Cœur et du Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air du Pas-de-Calais afin d'accompagner les projets de départs en vacances.

Une dynamique partenariale afin

de répondre au constat qu'aujourd'hui, en France, 3 000 000 enfants ne partent jamais en vacances et que la plupart des enfants des personnes accueillies par les Restaurants du cœur sont dans cette situation d'exclusion. En 2020, 15 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en colonie de vacances d'une durée de 15 jours durant l'été. Les jeunes ont choisi leur séjour parmi les 32 séjours, soit la totalité des offres proposées dans le catalogue de vacances. Ainsi, le partenariat auprès de 2 associations départementales de Restos du Cœur et la mobilisation de 3 de leurs bénévoles référents vacances, ont permis pour 27 familles bénéficiaires d'être accompagnées par le service PEVLC.

Apprendre en dehors de l'école, c'est possible avec les classes de découvertes

Chaque séjour s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et de valoriser. C'est pourquoi chaque centre offre des ressources variées et propices aux découvertes culturelles, historiques, géographiques, humaines.

En **2020**,
89 élèves du cycle élémentaire pour **2** centres PEP,
3 écoles dont **2** séjours en classe de neige
et **1** séjour en bord de mer.

Au-delà du contexte sanitaire contraignant en 2020, il est important de retenir que 100 % des annulations ont fait l'objet d'une demande de report en 2021. Le signe d'une confiance permanente et d'une reconnaissance pour la qualité du travail mené au quotidien par le service PEVLC.

Opération « Coup de pouce au départ »

Après plusieurs années, l'opération « Journées Soleil » a laissé place à l'opération « Coup de pouce au départ ». Une action de solidarité qui permet aux familles les plus en difficultés financières de bénéficier de la gratuité, ou à un moindre coût, au regard de leur quotient familial et, ainsi, de pouvoir envoyer leurs enfants en séjours de vacances.

Durant l'été 2020, 8 jeunes ont pu choisir leur destination pour 2 semaines. C'est une évolution qui tend vers plus de mixité sociale. Celle-ci est possible grâce aux donateurs. En effet, 100% de leurs dons sont consacrés au départ effectif des jeunes bénéficiaires. Les enveloppes budgétaires diminuent d'année en année. Aussi, pour que nous puissions continuer à offrir des séjours de vacances, votre aide est fondamentale.

Interventions éducatives

Durant les séjours de l'été, Mme Emilie DE VENDT, formatrice, consultante sociale et auteure, est intervenue auprès des jeunes autour de différentes thématiques : vivre ensemble, égalité fille/garçon, liberté et fraternité. Pour aborder ces sujets, plusieurs supports ont été utilisés : initiation à la BD numérique, création de livre pop-up ou encore ciné débat.

Crowdfunding

L'association se mobilise fortement pour l'accès aux vacances pour tous. Une plateforme de financement participative est lancée depuis 2018. En effet, le frein financier est l'obstacle majeur au départ en vacances, y compris pour les classes moyennes : 88% des familles déclarent qu'elles n'auraient pu faire partir leur enfant en séjour sans une aide ou une prise en charge partielle du coût du séjour (source Ovjlej).

En 2020, le contexte sanitaire, les incertitudes, les questionnements mais également les peurs, n'ont pas permis à notre action d'avoir l'impact escompté. A notre profond regret, ce sont surtout de nombreuses familles qui n'ont pas pu être soutenu alors que la solidarité est un enjeu de société et avant tout une valeur associative majeure.

Cette action est possible grâce à vous. 100% des dons sont consacrés au départ effectif des jeunes bénéficiaires. L'association, entendons-nous les familles, ont plus que jamais besoin de vous, dans ce contexte économique difficile.



L'année 2020 a **bousculé notre quotidien** et elle a imposé au service PEVLC de **s'adapter** et de se **réinventer** afin de permettre que le départ de nombreux enfants et/ou jeunes soit effectif.

Après avoir traversé cette période de grande **adaptation** face un contexte sanitaire contraignant, le service PEVLC peut désormais s'appuyer sur cette **expérience acquise** en 2020 afin de capitaliser ce **savoir-faire** dès 2021 et pour les années futures.



Grâce à un accompagnement pédagogique personnalisé et gratuit pour les familles, le SAPAD permet aux élèves déscolarisés pour maladie, accident, intervention chirurgicale ou grossesse de maintenir un lien avec la scolarité.

Covid-19 :

Le SAPAD a été fortement impacté par la crise sanitaire. Le confinement de mars a marqué un coup d'arrêt brutal de l'activité. Alors qu'il était permis de poursuivre les projets pédagogiques déjà mis en place sous forme de visioconférence, moins de 10 familles ont accepté le passage au distanciel.

En mai / juin, les élèves qui s'étaient vu attribuer des heures avant le confinement ont pu les terminer en présentiel, dans le respect des gestes barrières. Cependant, aucun nouvel accord n'a été délivré par les médecins scolaires après mars, puisque tous les élèves de France ont pu accéder aux plateformes pédagogiques gratuites mises en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et aux solutions pédagogiques apportées par les établissements scolaires.

Sporadique lors du premier confinement, la visioconférence est pourtant devenue la norme à la rentrée de septembre. En effet, de septembre à décembre, 95% des cours se sont déroulés à distance. En l'espace de

seulement quelques mois, ce moyen de communication, adopté par les parents pour le télétravail et par les établissements scolaires pour la continuité pédagogique, s'est installé comme une évidence. Seuls quelques enfants, faute d'une connexion internet suffisante ou présentant une contre-indication médicale à l'utilisation prolongée d'un écran, ont reçu les cours à leur domicile, dans le cadre d'un protocole sanitaire strict.

Cette évolution sociétale est un réel bénéfice pour le SAPAD. En effet, même lorsque la pandémie sera derrière nous, la visioconférence permettra à des professeurs de se porter volontaires malgré la distance auprès d'élèves résidant dans des zones rurales reculées.

En 2020, alors que le service n'a pu fonctionner normalement que 6 mois, ce sont tout de même 384 enfants qui ont été accompagnés, preuve d'une activité intense du service.

LE SAPAD

Malles pédagogiques

Outre l'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (APADHE) des élèves malades, le service a déployé 6 malles pédagogiques (3 sur le thème « maladie et handicap » et 3 sur « la différence ») sur 3 des 5 périodes scolaires. Le prêt gratuit de ces malles a permis à près de 20 établissements scolaires de mener des projets pédagogiques axés sur la citoyenneté, l'inclusion et la solidarité, valeurs fondamentales des PEP62.

Robot présentiel

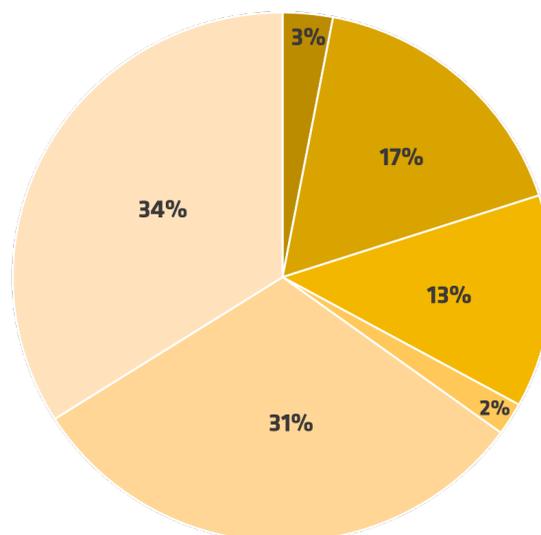
NONO, notre robot présentiel, a pu accompagner Océane, une lycéenne atteinte d'une longue maladie, pour la 2ème année scolaire consécutive. NONO est physiquement présent dans la classe et grâce à lui, Océane, de chez elle ou de l'hôpital, voit, entend et interagit avec ses professeurs et ses camarades. Le robot est bien plus qu'un simple dispositif de visio : au-delà du scolaire, il maintient (et même étend) le lien social, dont le rôle est prépondérant dans un parcours vers la guérison.



LA VIE INTERNE DES PEP62 EN 2020

415 
salariés

La répartition
des salariés est la
suivante



■ Direction ■ Administration/Gestion ■ Services Généraux ■ Médical ■ Paramédical ■ Socio-éducatif

EN 2020,
CE SONT **206**

SALARIÉS

QUI ONT +
DE **5 ANS**
D'ANCIENNETÉ

 **79%**

 **21%**

243 embauches
dont 41 en CDI

169 salariés
partis en formation

84 stagiaires
accueillis sur
l'ensemble des
établissements

En **2020**, malgré cette crise, les réunions et les échanges ont pu être maintenus. Seule la réunion ordinaire du 19 mars 2020 a dû être annulée suite aux annonces gouvernementales annonçant un confinement, mais celle-ci a pu être reprogrammée en réunion extraordinaire le 23 mars.

En tout, durant l'année **2020**, ce sont 7 réunions ordinaires et 6 réunions extraordinaires pour le CSE, et 4 réunions CSSCT qui ont pu avoir lieu.

Les commissions d'aide au logement, d'égalité professionnelle et de formation ont également pu être maintenues.

LES COMMISSIONS ET LE COVID

LE CSE

Le **Comité Social et Économique (CSE)** est l'instance de représentation du personnel dans l'association. Cette nouvelle instance a pris ses fonctions en janvier **2020**.

Elle remplace donc les anciennes entités à savoir : le **Comité d'Entreprise (CE)** et le **Comité d'Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHSCT)**.

Composé de salariés venant du médico-social et du social, le CSE a démarré ses nouvelles fonctions dans un contexte sanitaire inédit et sans précédent.

Les actions sociales et culturelles

Les représentants du CSE ont à cœur d'offrir aux salariés des actions leur permettant un épanouissement personnel et familial (ANCV, Cartes cadeaux, Billetterie).

Pour cela, chaque année le budget alloué est réfléchi afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Chaque action demande une réelle organisation et des heures de travail afin de répertorier, saisir, commander et distribuer (dans nos 17 établissements).



Lors du premier confinement, qui représentait une situation inédite, il y avait beaucoup d'inquiétudes et de questionnements des salariés, que le CSE a remonté auprès du Directeur Général. Le CSE a été associé à la réflexion sur la mise en place des EPI (Équipement de Protection Individuel) au sein des établissements. C'était la première fois qu'on évoquait le télétravail au sein des PEP, pour suivre les recommandations de l'ARS qui souhaitait, malgré la fermeture des établissements médico sociaux, que le lien puisse perdurer entre les équipes et les familles.

LE CSE ET LE COVID

Depuis, cette question du télétravail tente de se frayer un chemin dans nos pratiques au sein des PEP pour répondre aux contraintes liées à la crise sanitaire.

L'association tient régulièrement informée le CSE sur les aménagements mis en place pour faire face aux besoins liés à la pandémie (achats de tablettes pour la MECS, embauche de personnels supplémentaires, mise à disposition de personnels au sein des PEP ou pour d'autres associations).

Le CSE a été consulté pour avis sur chaque plan de reprise de l'activité des établissements des PEP avant validation définitive par l'ARS avant la reprise de l'activité.

Concernant les actions sociales et culturelles, l'année 2020 a été très particulière avec la COVID 19 et il nous a fallu penser autrement les actions. Ne pouvant offrir de la billetterie en raison de la fermeture des établissements culturels et de loisirs, nous avons utilisé le budget alloué à cette action pour offrir une carte culture à chaque salarié ayant un an d'ancienneté. Nous espérons pouvoir pérenniser cette action et même en créer de nouvelles. C'est pourquoi nous avons pour projet de travailler avec l'association sur une éventuelle élévation de la dotation, ce qui permettrait d'élargir nos propositions aux salariés, (carte culture annuelle au moment de la rentrée des classes et/ou carte cadeau pour les activités sportives, cela reste à déterminer en fonction de ce qui sera négocié avec le Directeur Général, le président et les administrateurs des PEP).



L'association ne pouvant agir sur les salaires (régis par la valeur du point), un pourcentage de dotation supérieure améliorerait de façon significative nos champs d'action et par la même le budget des salariés.

LE CSE ET LA MECS



La Maison d'Enfants les Peupliers a vécu de plein fouet cette crise sanitaire.

85 enfants ont été confinés au sein de l'établissement durant la période de mars à juin 2020.

En collaboration avec les PEP62 et le CSE, tous les salariés de la MECS, quel que soit la fonction exercée, ont été mobilisés durant cette période délicate pour assurer la prise en charge quotidienne des enfants accueillis et, ce, dans les meilleures dispositions possibles.

Pour assurer au mieux la mission d'accompagnement, des renforts éducatifs ont été embauchés et quelques salariés volontaires de l'association (Berck, Attin, SASP, Saint Pol) sont venus épauler les professionnels éducatifs de la MECS, notamment dans la prise en charge des enfants atteints du COVID.

L'association a très vite mis à disposition des masques et du gel hydro-alcoolique pour les salariés et enfants de la MECS.

En liaison avec l'association, le directeur d'établissement de l'époque, a essayé de répondre, en urgence, aux différents besoins matériels (tablettes, jeux vidéo, jeux de société, jouets etc...) réclamés par les équipes éducatives et membres du CSE pour assurer la continuité des prises en charge notamment dans le suivi scolaire et la mise en place d'activités.

Durant cette période anxiogène, et malgré le soutien de l'association, enfants et salariés de la MECS ont vécu des moments « compliqués » de par les nombreux protocoles à suivre, l'éloignement avec les familles, le manque de lien avec certains établissements scolaires et de l'ASE, l'absence de perspective etc.

Conscient des difficultés, le CSE a essayé d'être un interlocuteur privilégié entre salariés de la MECS/PEP62 et direction pour garantir au mieux la prise en charge des enfants accueillis, leur bien-être et celui des salariés.

Quant au service d'accompagnement et de soutien à la parentalité (SASP), ce dernier s'est vu poursuivre ses missions en télétravail.

Nombreuses ont été les difficultés rencontrées pour maintenir un tel suivi à distance. Malgré des situations familiales tendues, les professionnels sont restés disponibles et mobilisés pour accompagner, désamorcer et soutenir des familles en détresses.

Tout au long de cette année 2020, des réunions régulières se sont déroulées en visio ou par téléphone entre le CSE et l'association pour faire l'état des lieux de chacune des structures et de réajuster si besoin, en fonction des problématiques rencontrées.

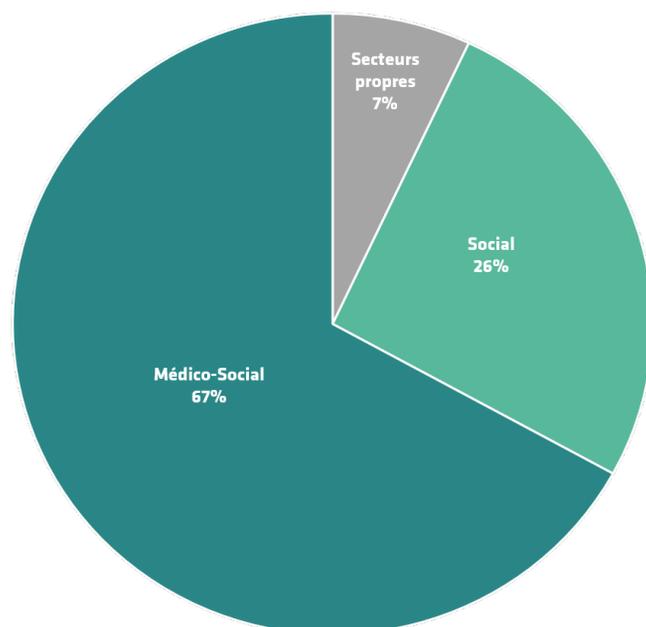
L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

Le budget de l'association approche les **22 millions d'euros**

Il est réparti sur 3 grands secteurs d'activité :

la gestion des établissements relevant du secteur médico-social (CAMSP, SESSAD, CMPP), la gestion d'établissement relevant du secteur social (MECS) et le secteur d'activité propre (Service d'Action Sociale et Pédagogique Individualisée, Service Vacances et Siège).

L'exercice 2020 présente un résultat économique de **738K**, qui se décompose en un excédant sur le CPOM, le Médico-social ainsi que le Social, et un déficit sur le secteur propre.



Covid-19

L'année 2020 ayant été marquée par la COVID19, cela a engendré des excédents très importants sur le Médico-social, secteur qui n'a pu réaliser son activité dans les conditions habituelles. Il a, pourtant, bénéficié de crédits couvrant les surcoûts liés à la crise.

A l'inverse, la MECS a connu des confinements difficiles compte tenu de la présence, à temps plein, des jeunes au sein de l'établissement. Cela a entraîné des surcoûts importants, aussi bien pour des dépenses matérielles que pour les besoins en renfort de personnel.

Une prime COVID19, financée par l'ARS et le Département du Pas-de-Calais, a été versée aux salariés. Le plafond fixé par le département étant inférieur à celui fixé par l'ARS, l'association a complété sur ses fonds propres afin de ne pas désavantager les salariés de la MECS.

Sur ses fonds propres également, l'association a distribué, à 2 reprises, des masques en tissu lavable aux salariés (ainsi qu'à leur famille), comme signe de soutien durant cette période de crise sanitaire.

Les services propres ont, eux aussi, connus une année particulière, bien que l'on constate un retour global à l'équilibre.

PCO

En 2020, nous avons remporté un appel de manifestation d'intérêt concernant la PCO (**P**lateforme de **C**oordination et d'**O**rientation), pour laquelle s'est concrétisé le projet fin décembre 2020. Son activité démarrera en janvier 2021.

Places ASE

5 de nos CAMSP se sont vus attribués 30 places supplémentaires, réservées aux enfants placés par l'**A**ide **S**ociale à l'**E**nfance (ASE), jusqu'à fin 2022. Elles pourront éventuellement être pérennisées au-delà.

ET DEMAIN ?

Ce qui avait été initialement prévu pour 2020, n'a finalement pas pu se concrétiser à cause de la pandémie.

En cours, toujours donc, pour le secteur social, et à venir pour le champ médico-social, le dialogue budgétaire avec nos financeurs qui permettra la mise en place et le renouvellement des CPOM.

Cette entrée en CPOM sur la MECS, attendu depuis de nombreuses années, s'accompagnera d'une restructuration importante pour le fonctionnement de l'établissement, tant sur le plan humain que financier.

Dans le champ du médico-social, nous aborderons les 3èmes CPOM avec la mise en place des EPRD (**É**tats **P**révisionnels **R**ecettes **D**épenses). Dans sa logique première, l'EPRD est la traduction financière de la stratégie de l'association, formalisée par son projet de Direction Générale.

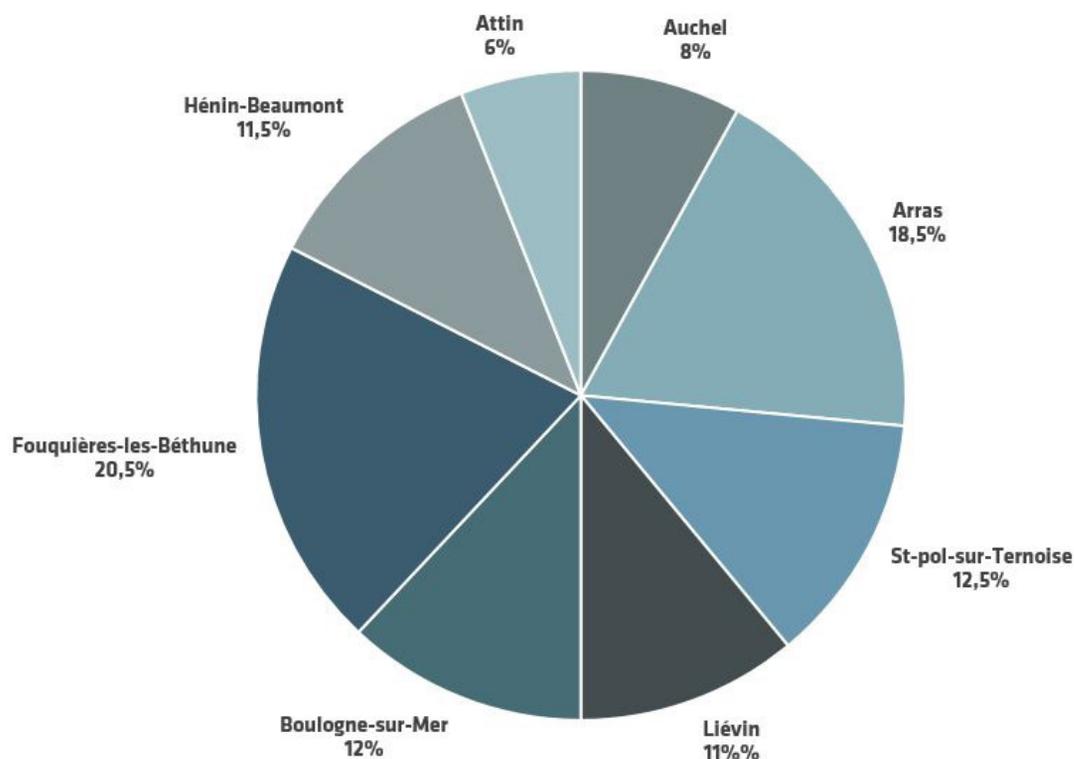
LES CAMSP

Gérant de **8** des **10** CAMSP du Département du Pas-de-Calais, offrant ainsi une réponse territoriale adaptée.

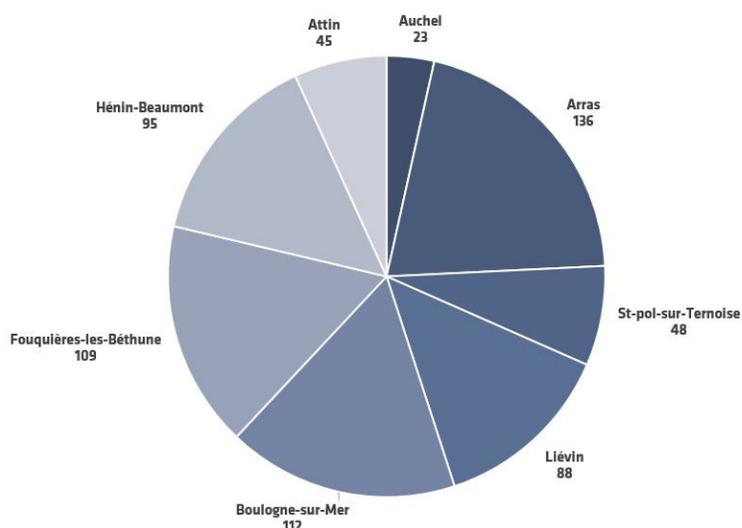
Cette organisation géographique nous permet d'apporter une réponse aux familles du département du Pas-de-Calais dans plus de 94% des cas à moins de 30 minutes de la domiciliation des enfants fréquentant un CAMSP des PEP62.

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

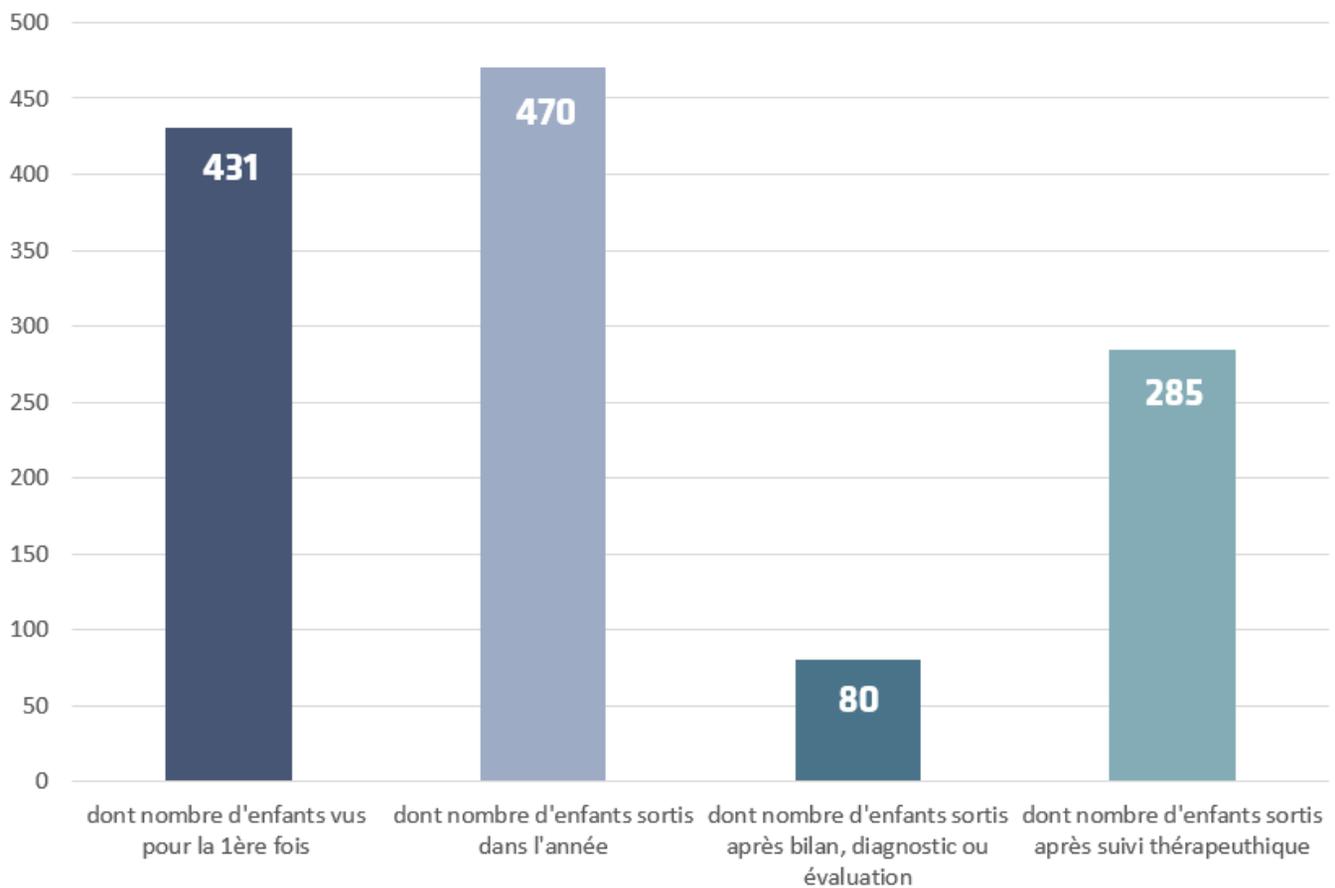
Nombre total d'enfants sur la file active : **1 810** enfants



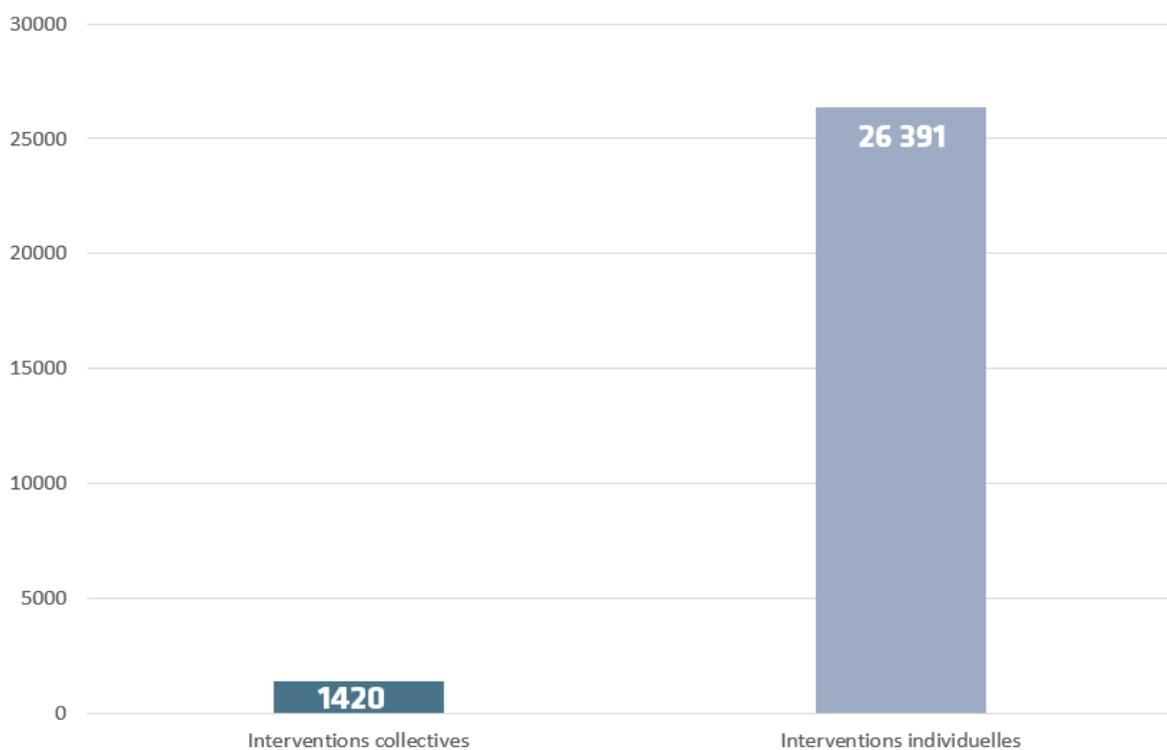
En détail



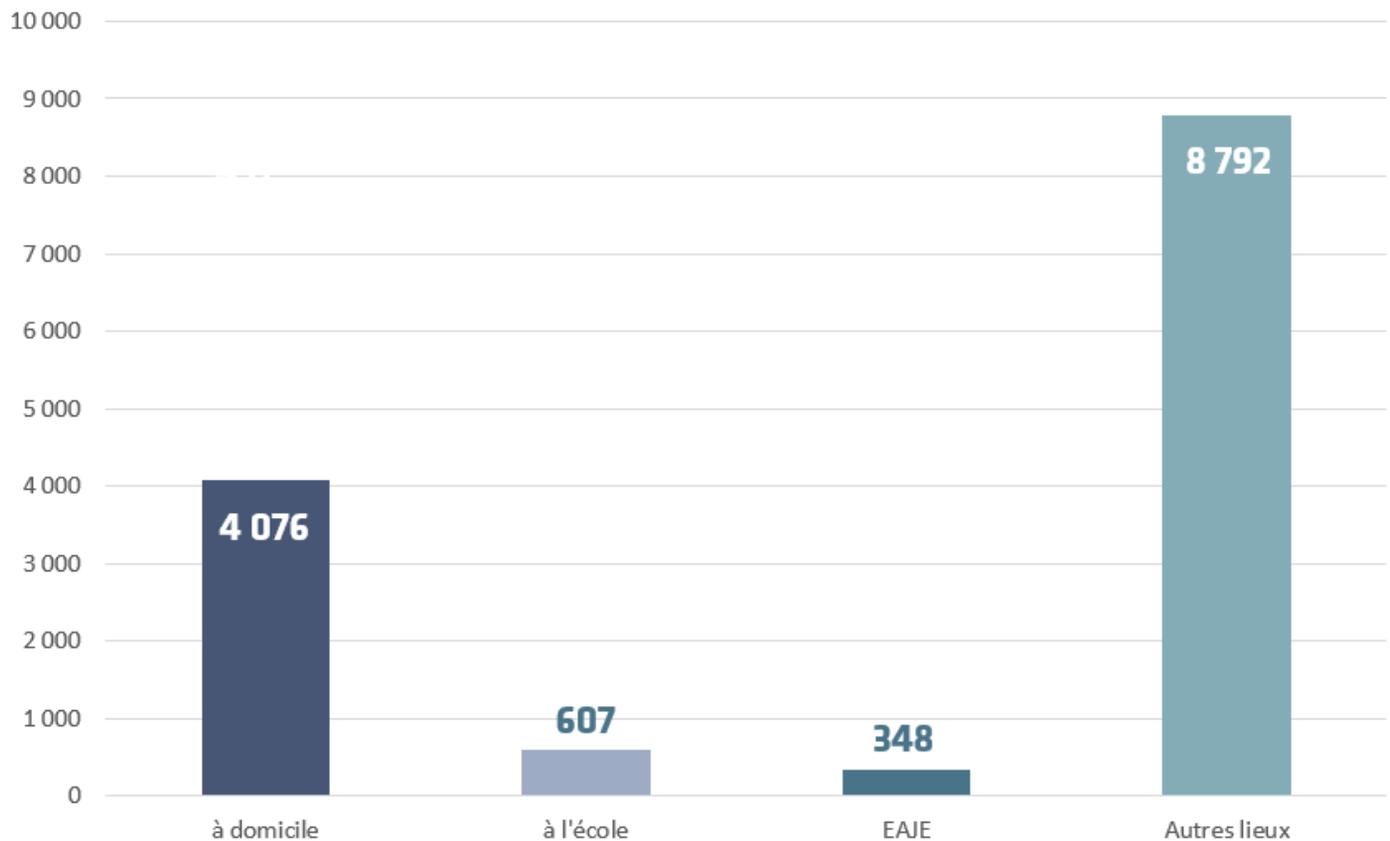
File active en détail



Nombre d'interventions des professionnels des CAMSP auprès des enfants de la file active et/ ou de leurs parents sur la totalité de l'année :



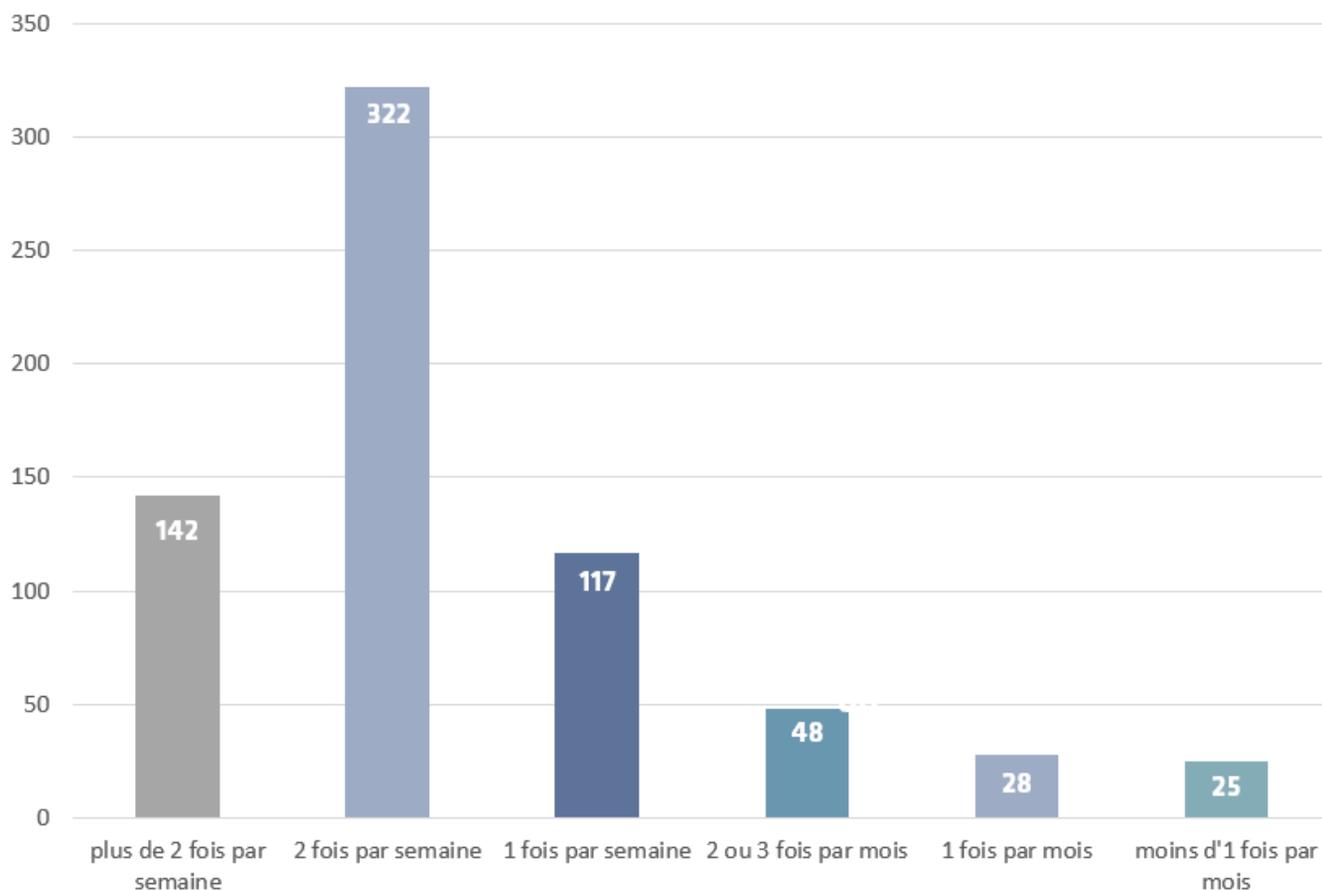
Hors CAMSP ou site du CAMSP



Dans le cadre de la crise sanitaire, les accompagnements mis en œuvre en « distanciel » ont été indiqués dans l'activité hors CAMSP dans « autres lieux ».

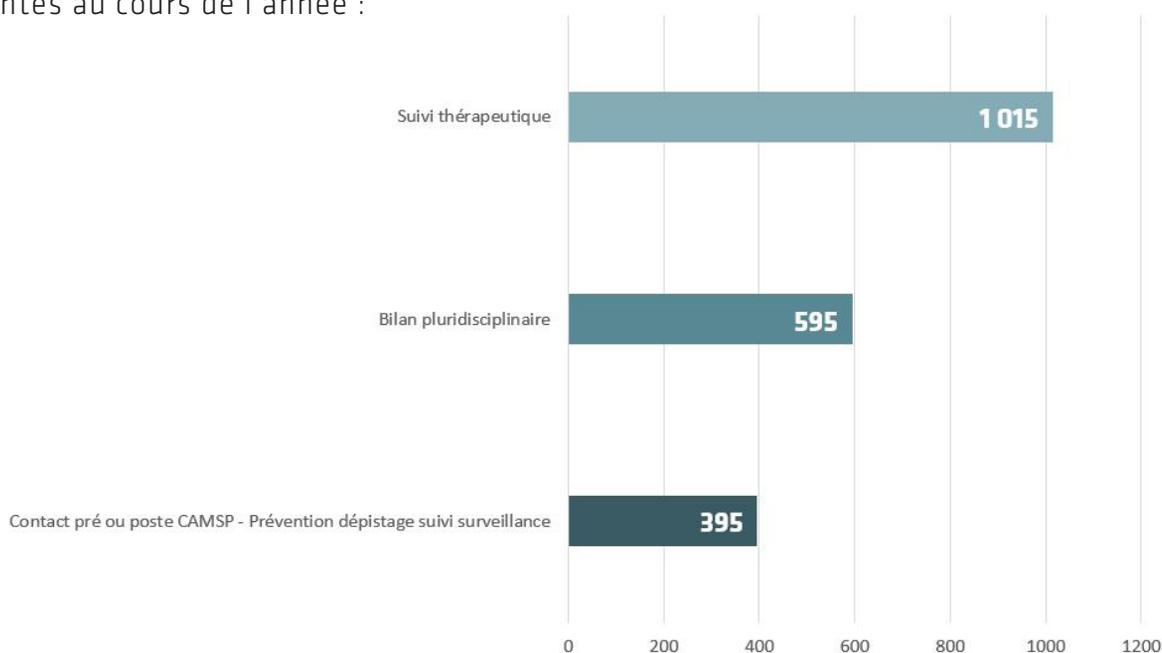
Parmi les **41 634** interventions réalisées, plus de **2 507** ont été réalisées par au moins un médecin.

Nombre d'enfants en suivi thérapeutique, selon la fréquence des interventions programmées au 31 décembre 2020 :

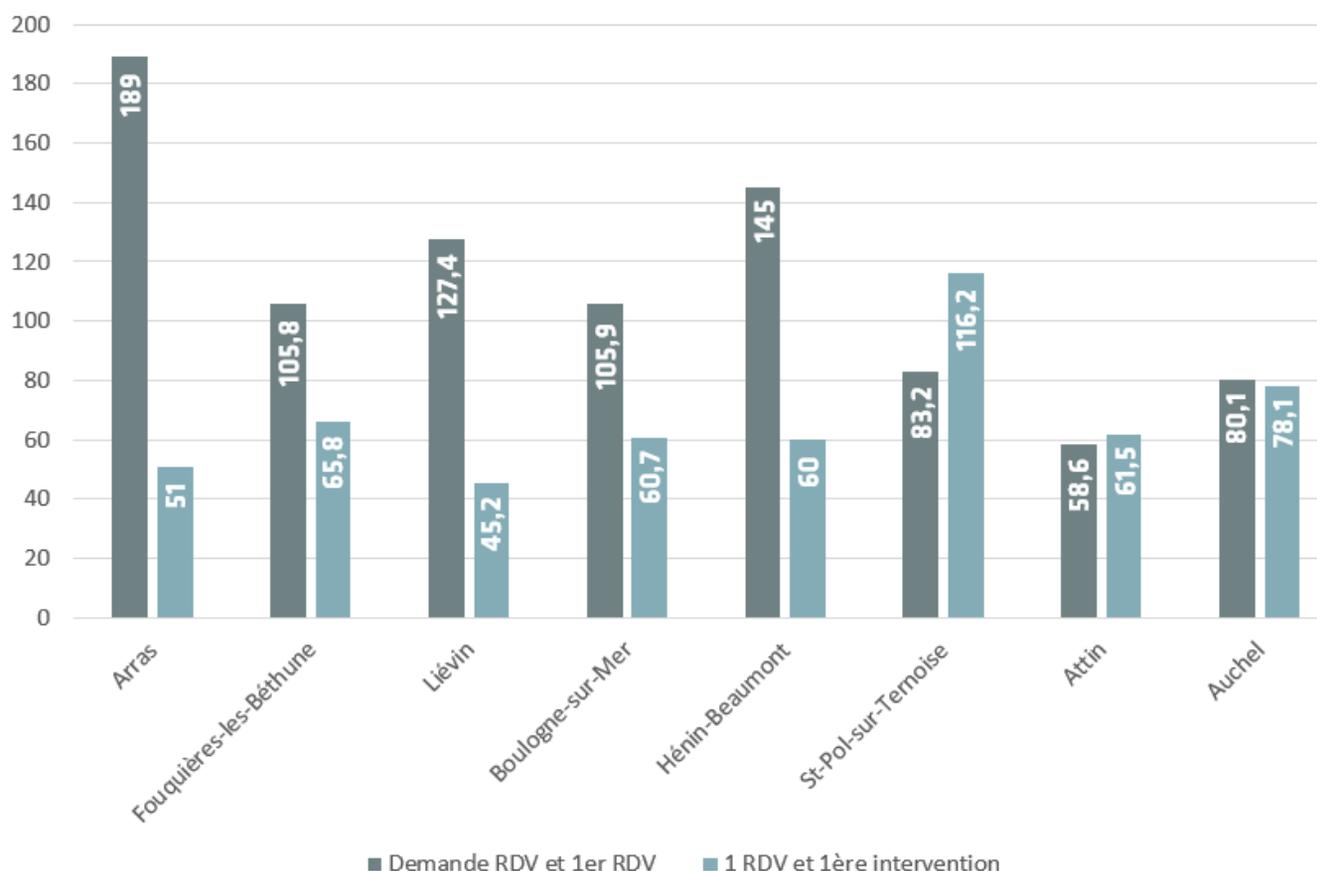


Sur les **682** enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique, plus de **85 %** ont pu bénéficier d'une fréquence des interventions supérieure ou égale à 1 fois par semaine. Le nombre moyen de séances par enfants est de 3 séances par semaine. Néanmoins, la comptabilisation des enfants entrants et sortants, dans l'année, diminue cette moyenne.

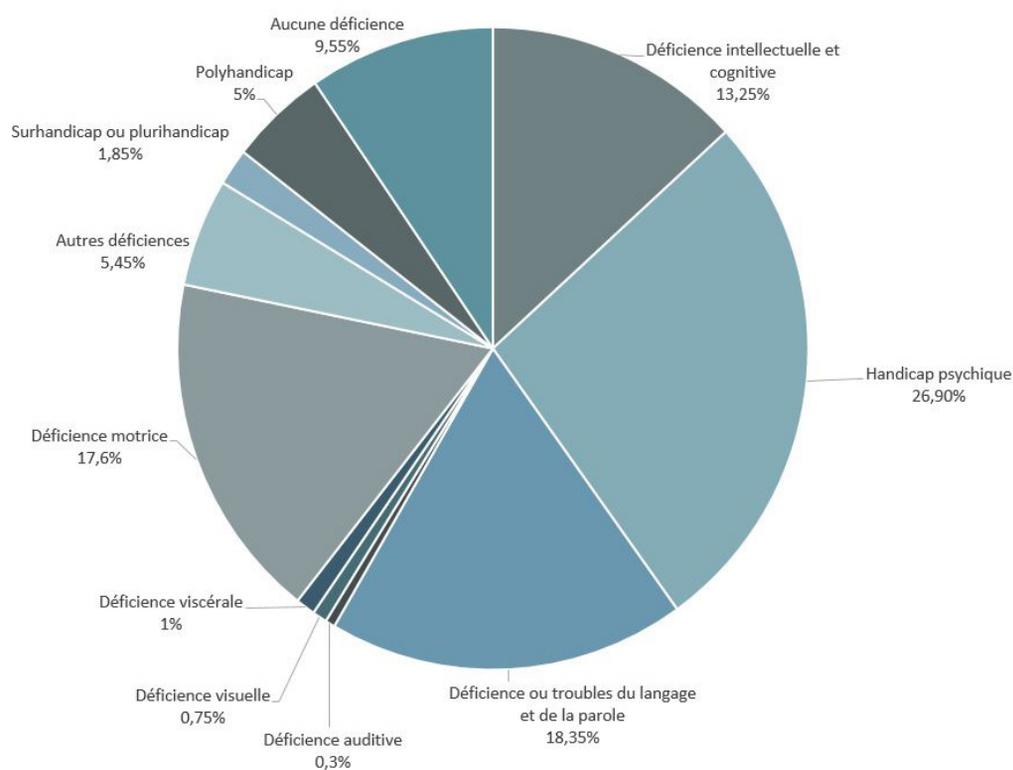
Nombre d'enfants de la file active qui ont bénéficié, au moins une fois, des modalités suivantes au cours de l'année :



Délai moyen d'attente mesurés pour les enfants entrés au cours de l'année (en jours)



Nombre d'enfants en suivi thérapeutique selon la pathologie principale de l'enfant :



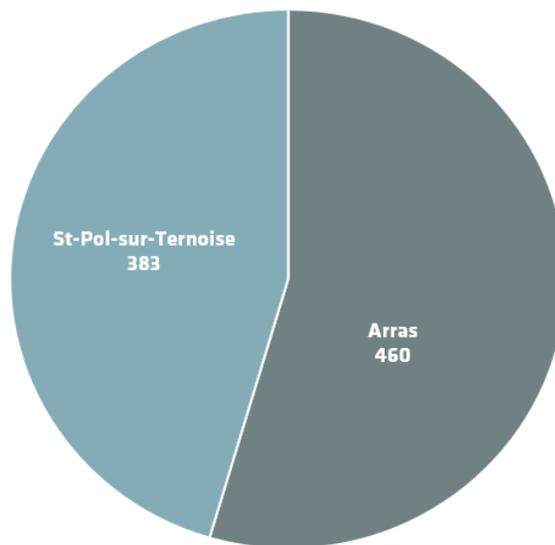
LES CMPP

Les PEP62 gèrent **2** des **3** CMPP du Département du Pas-de-Calais, l'un à Saint-Pol-sur-Ternoise et l'autre à Arras.

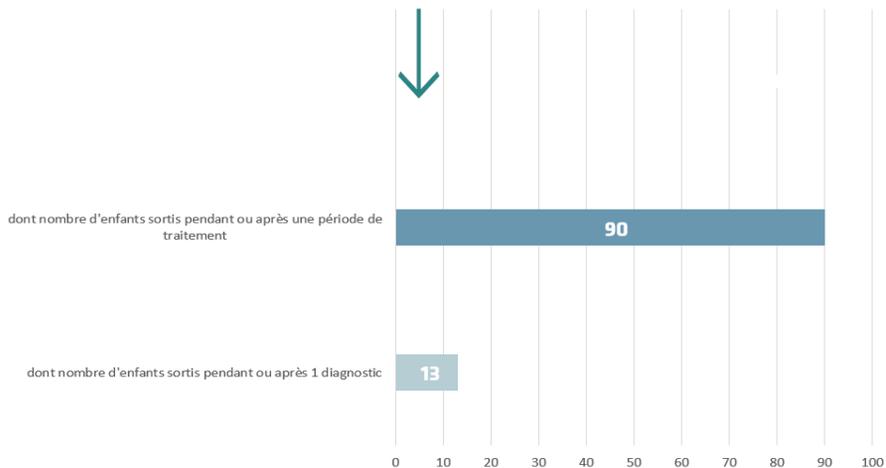
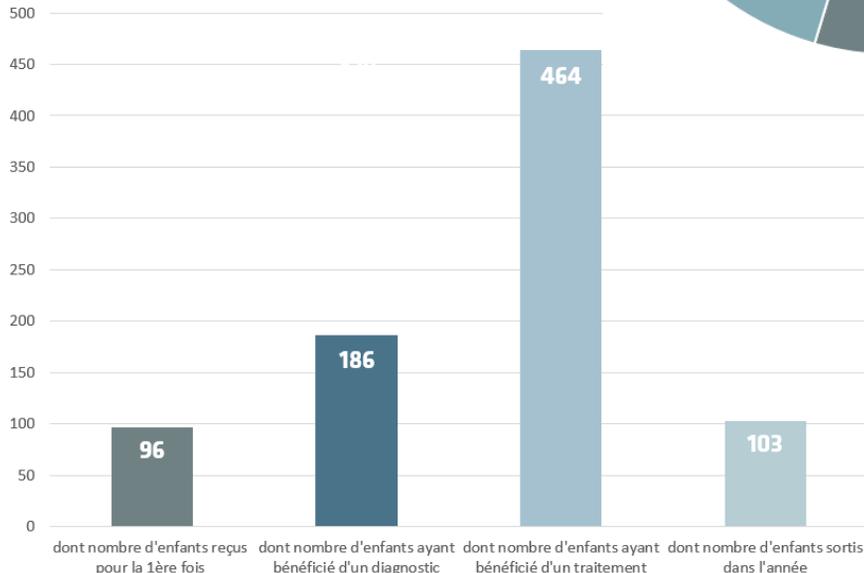
Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

Nombre total d'enfants sur la file active : **843** enfants

L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020



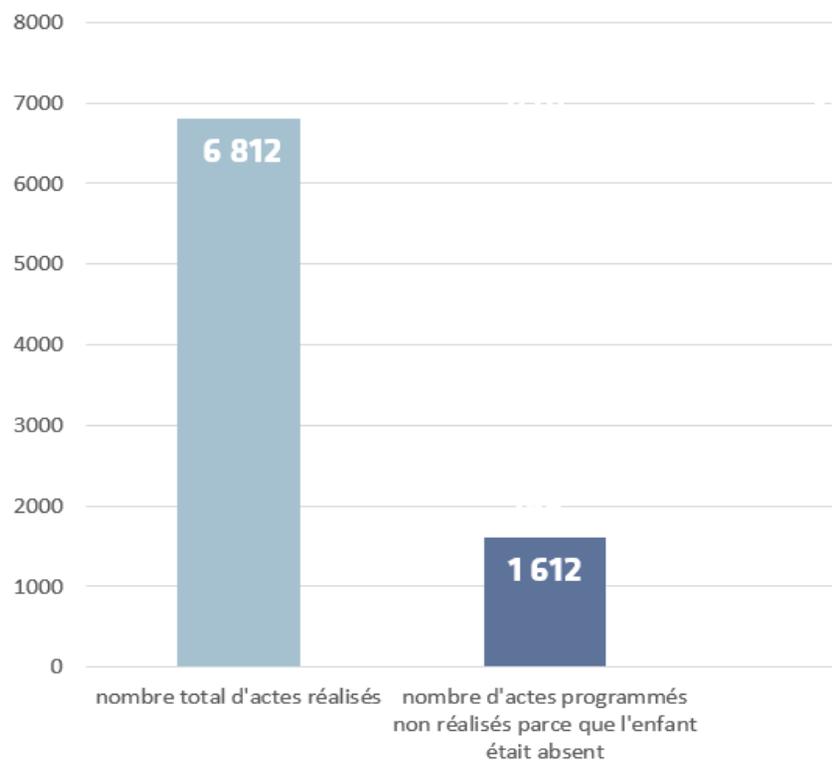
En détail



Ce sont plus de **637** synthèses individuelles effectuées sur l'ensemble des CMPP pour 2020.

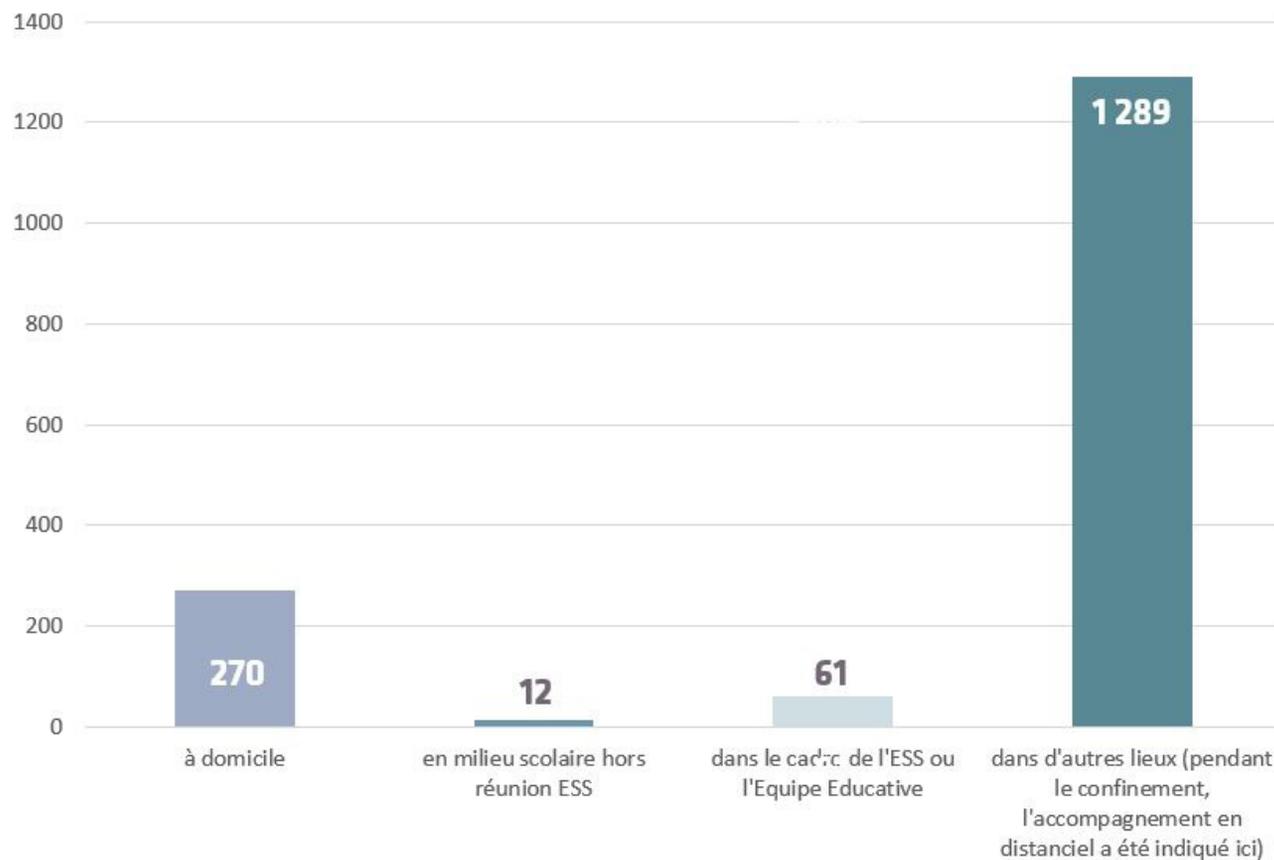
Il est à noter que les situations sont de plus en plus complexes et nécessitent plusieurs synthèses pour certains enfants.

Nombre de séances et d'actes réalisés avec l'enfant et/ou ses parents au CMPP et absentéisme :



Sur près de **8 424** rendez-vous programmés, **1 612** ont été « non réalisés » du fait de l'absence de l'enfant qui représente un taux d'absentéisme global sur l'ensemble des CMPP de près de 19%.

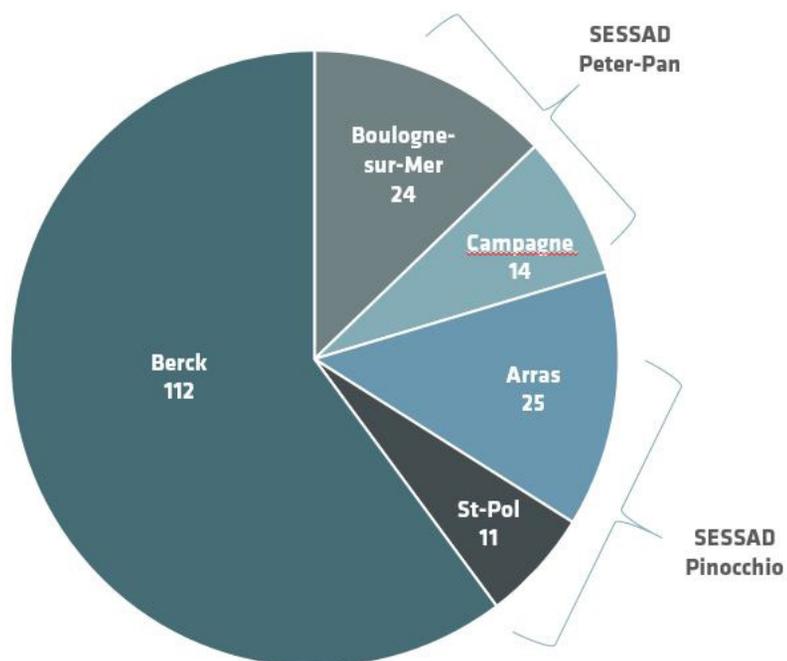
Nombre d'actes réalisés par le professionnel du CMPP, avec l'enfant et/ou ses parents hors CMPP :



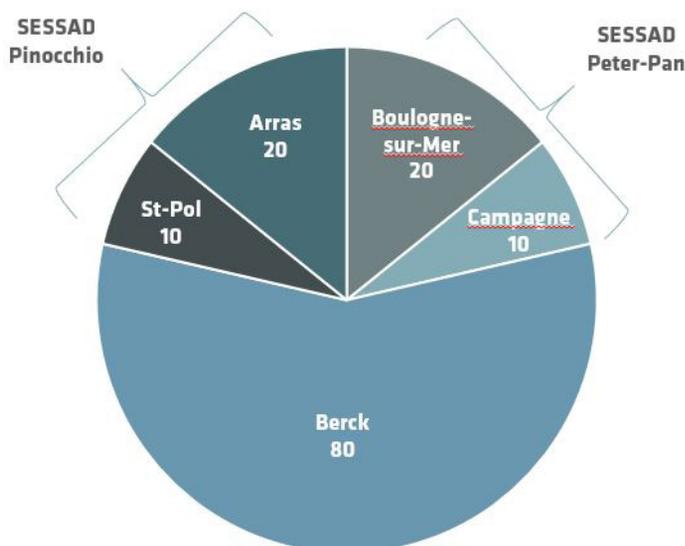
LES SESSAD

Les PEP 62 gèrent **3** SESSAD sur le Département du Pas-de-Calais : 2 SESSAD TSA (Trouble du Spectre Autistique) Peter Pan à Boulogne-sur-Mer, et son antenne à Campagne-les-Hesdin, Pinocchio à Arras et son antenne à St-Pol-sur-Ternoise, et 1 SESSAD HM (Handicap moteur) SESSAD de l'Authie (avec, bientôt, son antenne à Attin), répartis sur 6 sites : Berck, Attin, Boulogne-sur-Mer, Campagne-les-Hesdin, Saint-Pol-sur-Ternoise et Arras.

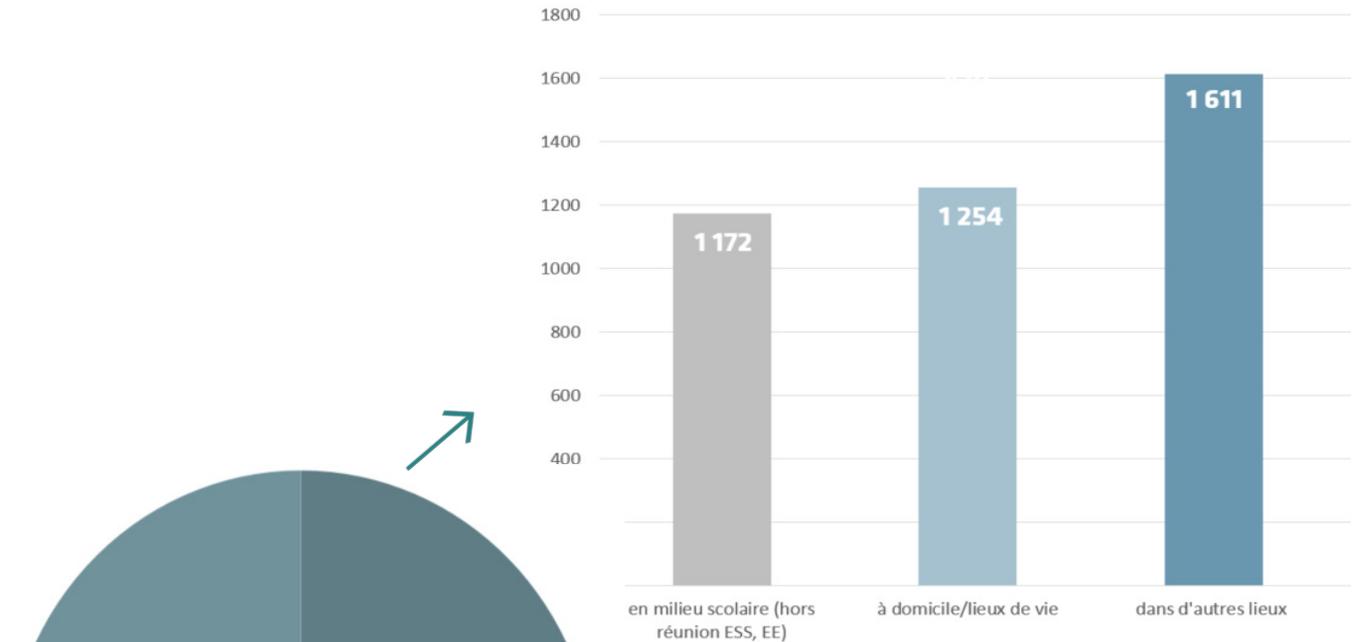
Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année :



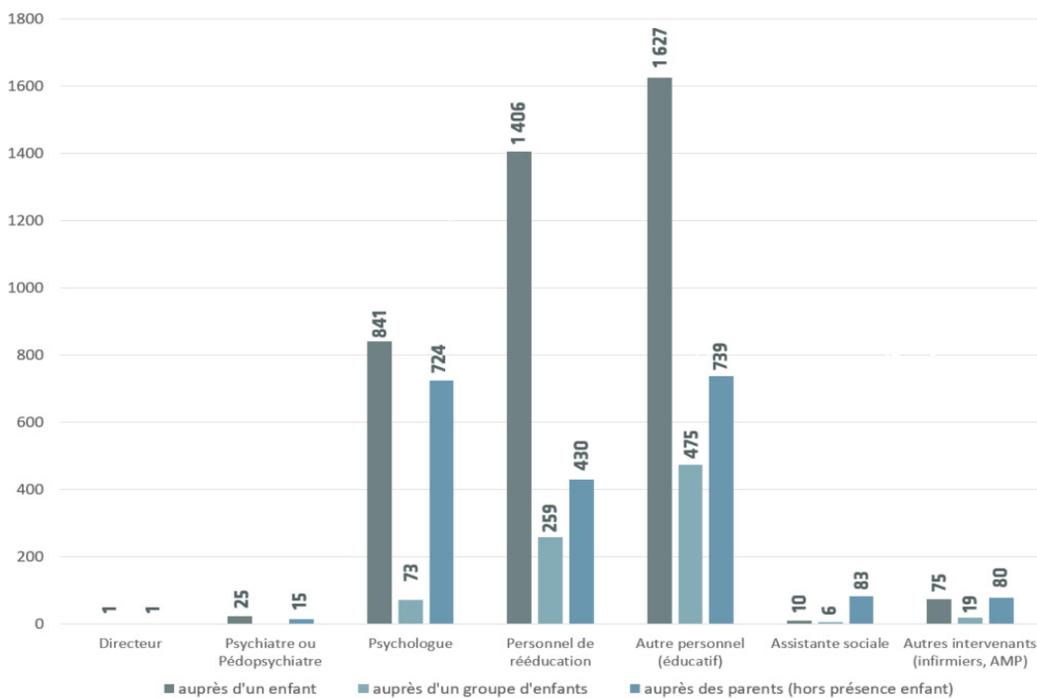
Capacité autorisée



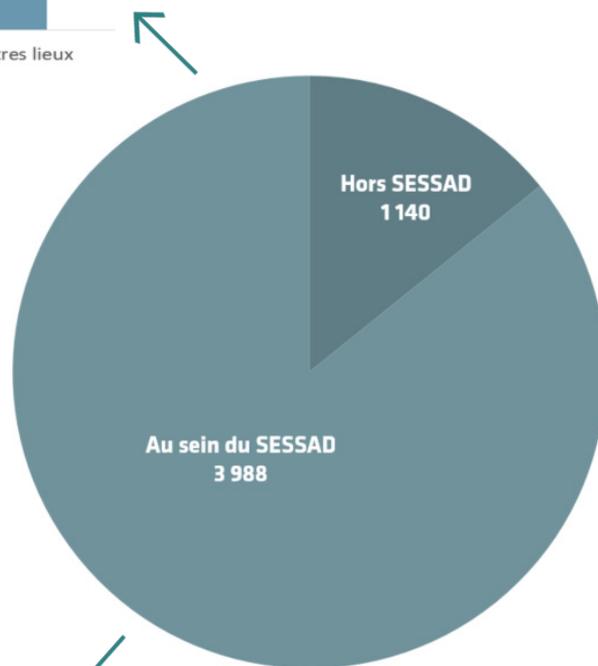
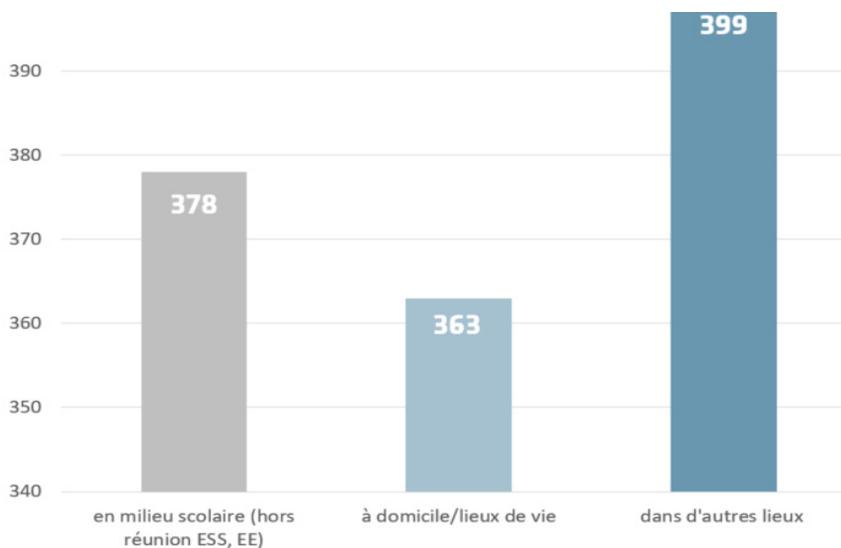
Nombre d'interventions des professionnels des SESSAD TSA auprès des enfants de la file active et/ou de leurs parents :



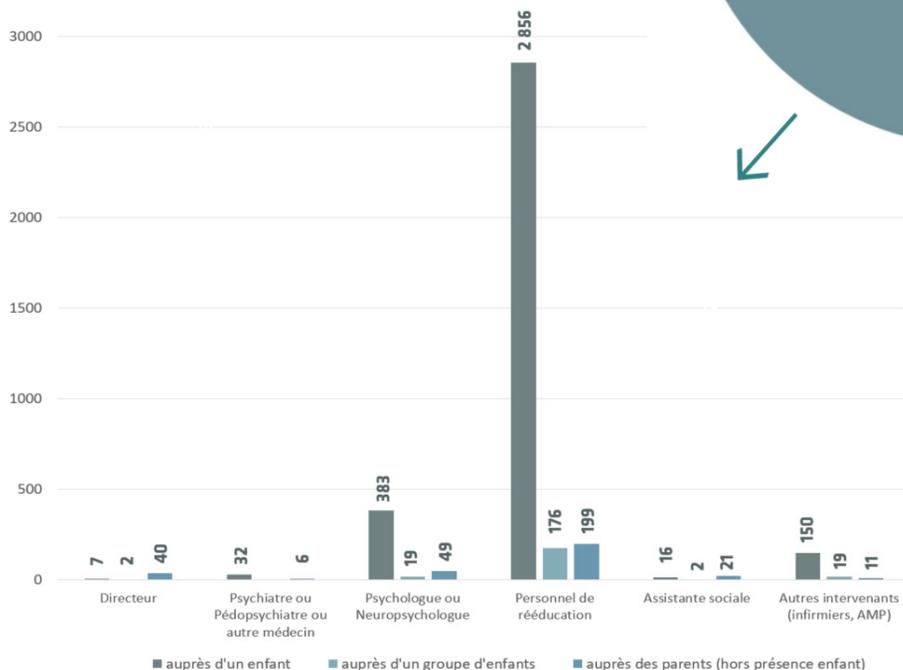
Nombre d'interventions réalisées par les intervenants médicaux, éducatifs et médico-sociaux du SESSAD :



Nombre d'interventions des professionnels du SESSAD de l'Authie auprès des enfants de la file active et/ou de leurs parents :



Nombre d'interventions réalisées par les intervenants médicaux, éducatifs et médico-sociaux du SESSAD :



LA MECS

La Maison d'Enfants "Les Peupliers" est autorisée à accueillir 80 enfants en accueil classique, 5 enfants en accueil d'urgence, et à accompagner 61 enfants dans les Dispositifs de Maintien et d'Accompagnement à Domicile ou les Dispositifs d'Accompagnement de Retour en Famille. Les enfants accueillis ont entre 3 et 18 ans.

Nombre d'entrées et de sorties en 2020

	Accueil classique	DAU	DMAD	DARF	TOTAL
Entrées	30	6	43	19	98
Sorties	39	6	43	11	99

Situation au 31/12/2020

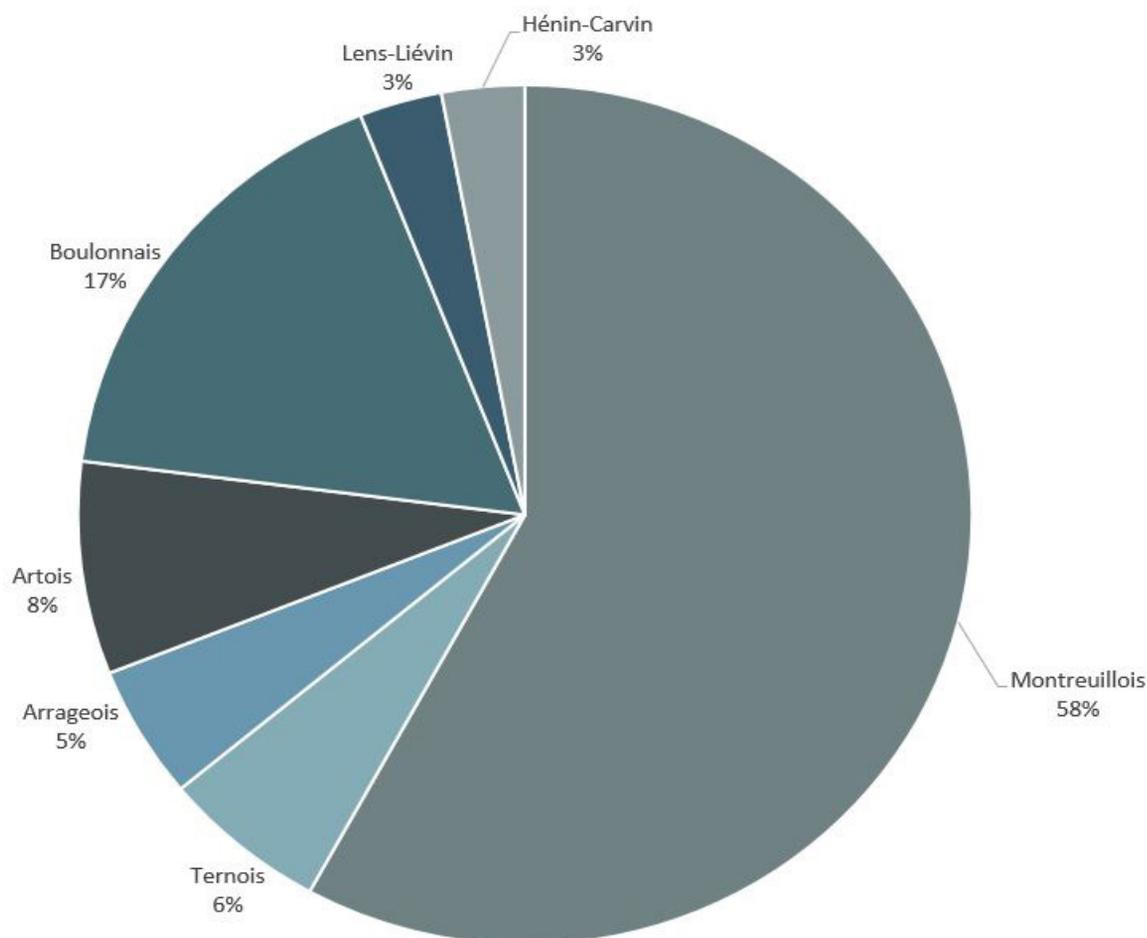
Accueil classique	DAU	DMAD	DARF	TOTAL
78	4	47	19	148

Au 31/12/2020, la MECS comptait un jeune majeur dans ses effectifs, et également deux mineurs non accompagnés.

Le Conseil Départemental applique un objectif de résultat de 97% avec une tolérance de deux points, au regard de la capacité autorisée.

Pour la troisième année consécutive, la MECS a atteint son objectif d'activité pour l'accueil classique avec un taux d'occupation de **101.11%**.

Accueil classique et DAU



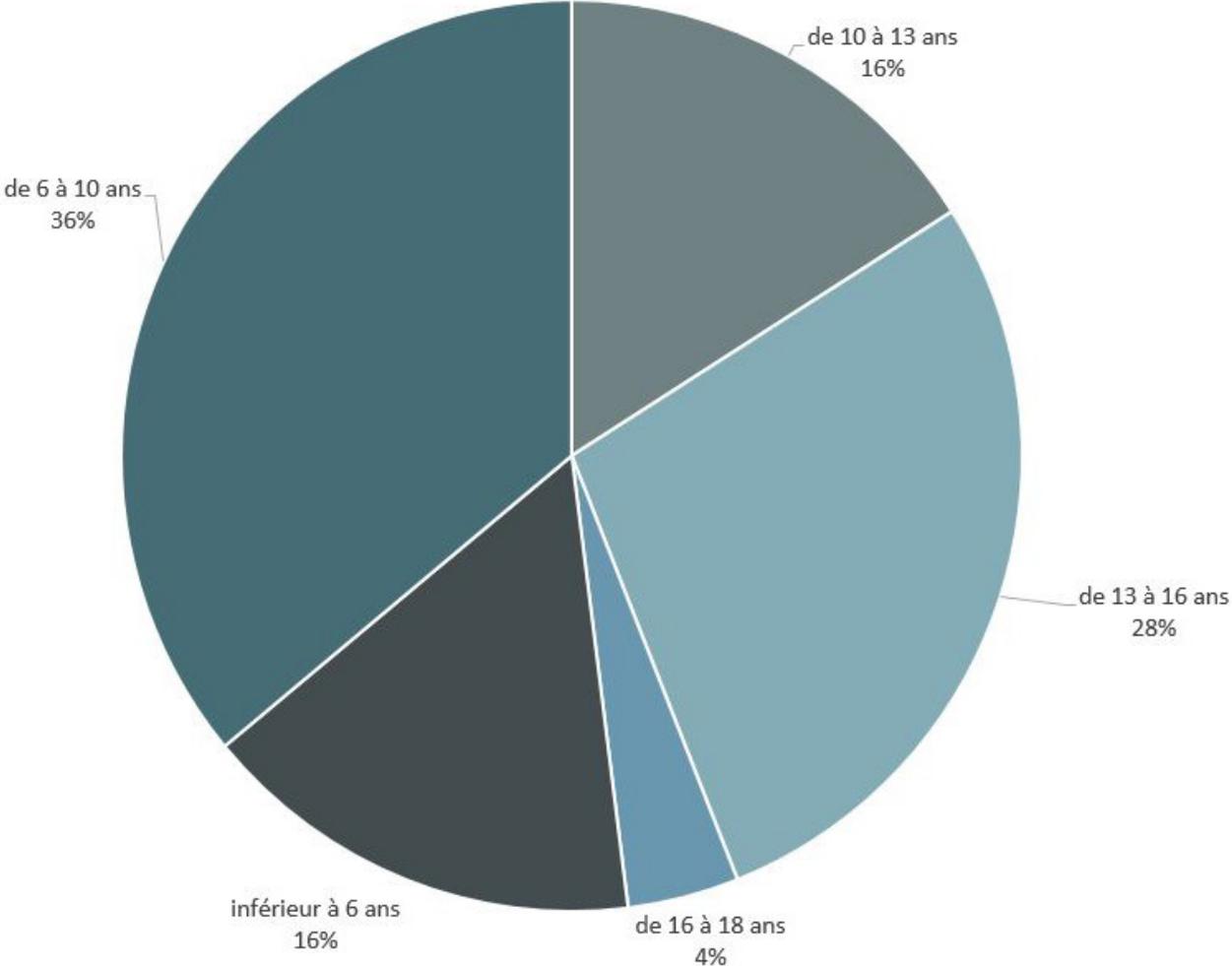
Les demandes d'accueil relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance du Pas-de-Calais, hors DMAD/DARF, ont concerné presque l'ensemble des territoires du département (sauf Audomarois : 0% et Calaisis : 0%). La MECS n'a pas accueilli, en 2020, de mineurs non accompagnés ou des enfants relevant d'un autre département.

Cependant, les demandes du territoire Montreuillois-Ternois, où se situe la MECS "Les Peupliers", représentent 64% des entrées soit plus de la moitié.

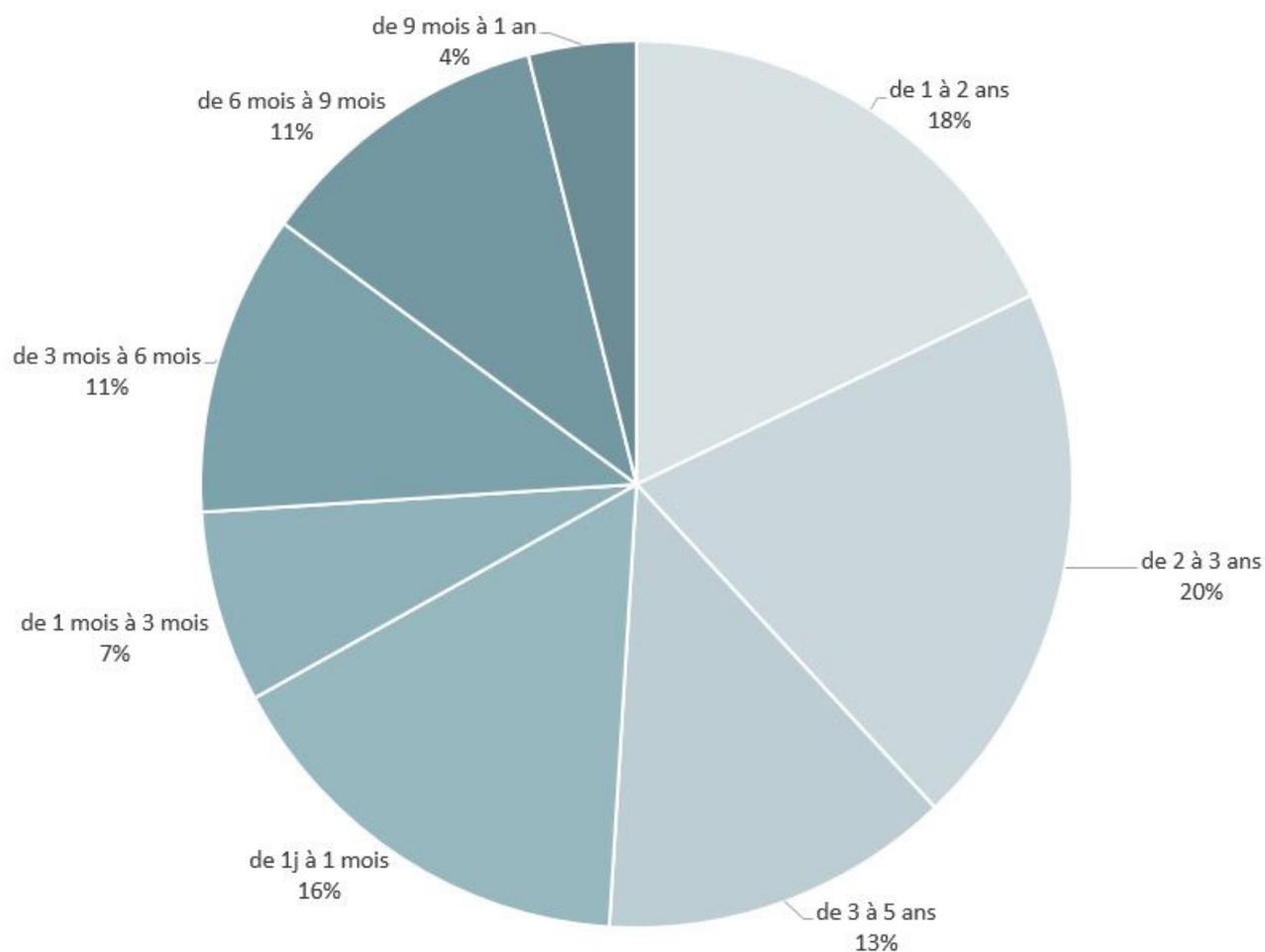
L'équilibre des entrées, remarqué en 2018, entre le Montreuillois-Ternois et le bassin minier (Arrageois, Lens-Liévin, Hénin-Carvin) continue de disparaître au profit d'un travail renforcé avec l'Aide Sociale à l'Enfance du territoire de la MECS, inscrivant pleinement un travail de proximité et de collaboration avec les partenaires.

Le territoire du Boulonnais, proche de la MECS, représente 17% des entrées.

Age des enfants à l'entrée dans l'établissement en 2020



Durée de placement des enfants sortis en 2020



Les placements inférieurs à 1 an représentent 49% des sorties notamment du fait de nombreux accueils très courts (de un jour à un mois) pour accompagner l'Aide Sociale à l'Enfance du territoire dans le cadre de recherche d'un lieu d'accueil en urgence.

Implantée sur 19 sites dans 11 villes du département l'association a poursuivi en 2020 le travail sur les projets d'implantation destinés à se rendre propriétaire de ses établissements : finalisation des projets en cours (St-Pol, Liévin et Attin) et démarrage d'un chantier de construction pour le nouveau SESSAD Pinocchio à Arras.



Chantier du SESSAD Pinocchio

Pour ses 20 ans, le CAMSP du Boulonnais s'installe enfin dans des locaux définitifs

Mais 2020 fut aussi pour le CAMSP du Boulonnais l'année de l'installation dans des locaux définitifs qu'il partagera avec le SESSAD Peter Pan. Aboutissement d'un chantier de rénovation d'une année au 60 rue de Folkestone : l'ensemble de bureaux sur deux niveaux acquis par l'association en 2016 a permis une mutualisation des espaces pour un regroupement des deux établissements boulonnais dans des locaux spacieux et fonctionnels.

Le « nouveau » SESSAD Pinocchio, à Arras

Le début des travaux du projet architectural relatif aux nouveaux locaux du SESSAD et du PCPE, à quelques encablures du SESSAD actuel, aux Bonnettes, ont débuté en fin 2019 avec l'acquisition d'une parcelle de 2974m². Du fait de la crise sanitaire ils se sont vus retardés dans leur réalisation, toutefois dès que les travaux ont pu reprendre nous avons pu constater une avancée très rapide.



Chantier du SESSAD de l'Authie



Chantier du CMPP de St-Pol-sur-Ternoise

Un groupe projet composé notamment de professionnels s'est tenu au fil de l'eau pour définir les besoins liés à l'aménagement des locaux et pour prendre en compte les spécificités des jeunes accompagnés (choix des revêtements de sol, murs, couleurs, lumières...).

En 2021, les salariés et les jeunes investiront plus de 550m2 de nouveaux locaux spacieux, mieux agencés et fonctionnels.

Et enfin les trois projets pour lesquels les permis de construire ont été accordés : pour St-Pol, Liévin et Attin.

Le second semestre 2020 a permis le lancement des dossiers de consultation des entreprises , le choix de ces dernières pour des démarrages de chantier intervenus en janvier/février de cette année.

A l'heure actuelle, les chantiers avancent dans les délais prévus et devraient permettre une installation en fin d'année ou au plus tard début 2022 pour :

Le CMPP de ST-POL, ZAE Canteraine, à côté du CAMSP et du SESSAD actuels.

Le regroupement des 3 établissements sur un même site et le réaménagement des espaces et du parking prend en compte également les perspectives d'évolution et de développement.

Le CAMSP de LIEVIN, rue Nelson Mandela, dans un quartier rénové : construction d'un bâtiment de près de 600 m² pour le nouveau CAMSP avec une aile « SESSAD(TSA) ».

Et enfin **le SESSAD de l'Authie**, pour la fin d'année, aura implanté son antenne à ATTIN. La construction sur le site du Monchambais de cette antenne SESSAD qui vient s'accoler au CAMSP offre une entrée commune aux deux établissements et une mutualisation des espaces.

Voilà donc quelques perspectives d'installation (et d'inaugurations) qui s'offrent aux équipes et aux professionnels qui ont travaillé à l'élaboration et la concrétisation de tous ces projets ; qu'ils en soient remerciés.



**COMMUNE
D'ATTIN**

TEMPS FORTS EN 2020

PCO 62 INTÉRIEUR

La Plateforme de Coordination et d'Orientation 62 Intérieur s'est lancée en décembre 2020, au sein du Centre Hospitalier d'Arras.

Celle-ci s'adresse aux jeunes enfants de 0 à 6 ans révolus pour lesquels l'entourage et/ou le médecin suspectent un possible trouble neuro-développemental, dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoces.

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif rattachée au CAMSP d'Arras est portée par l'association.

La PCO a pour objectif de rendre possible une intervention pluridisciplinaire coordonnée immédiate dès les premières difficultés repérées chez le jeune enfant et sans attendre un diagnostic stabilisé pour lever le doute ou progresser vers le diagnostic en évitant le sur-handicap.

Les missions de la PCO sont les suivantes :

- Procéder au diagnostic sans attendre afin d'éviter toute rupture de soins
- Accompagner le parcours des enfants
- Soutenir les parents dans l'aboutissement du projet de soin de leur enfant

Cette plateforme est joignable à pco62.interieur@pep62.fr et par téléphone au 0361478153.

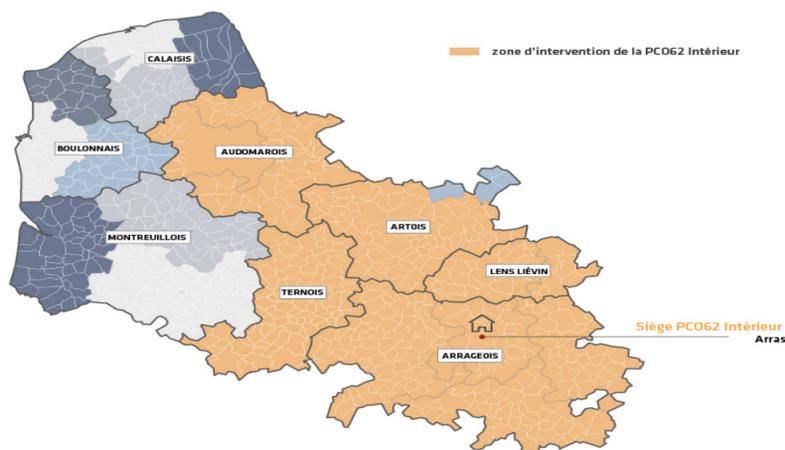
Équipe PCO 62 Intérieur

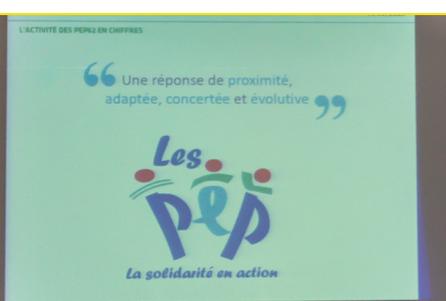
De gauche à droite :

Elodie Dufosse (puéricultrice),
Angélique Naillon (secrétaire médicale),
Laure Desnoullez (Médecin pédiatre),
Amélie Dufour (coordinatrice)



Dans le cadre de ce parcours de soins d'une durée de 1 an voire 18 mois, les bilans et interventions des psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues libéraux (professions non conventionnées), auparavant à charge des familles, sont pris en charge par l'Assurance Maladie dans la limite d'un forfait, appelé forfait précoce.





VIE ASSOCIATIVE

La crise sanitaire, liée à l'épidémie du Covid-19, a entraîné de grands bouleversements dans nos quotidiens et nos manières de travailler. Les associations, solidaires par nature, ont dû s'adapter pour pouvoir maintenir leurs actions auprès de leurs bénéficiaires et notre rapport d'activité 2020 en atteste.

Il en a été de même au sein de la gouvernance pour maintenir une vie statutaire et associative digne de ce nom. C'est bien l'outil « visioconférence » qui fut à l'honneur en 2020 pour l'organisation des réunions de bureau et même des conseils d'administration.

Assemblée Générale 2020,
Boulogne-sur-Mer



Une « fenêtre » sanitaire nous aura quand même permis d'organiser notre Assemblée Générale annuelle à Boulogne, en septembre.

Suite à cette assemblée générale, 5 chantiers ont été réactivés :

- 1** L'écriture du nouveau projet associatif
- 2** La gestion associative et la place, ainsi que les responsabilités de chacun, au sein des PEP62 (gouvernance, dirigeance, élaboration d'un DUD, la place et le rôle des administrateurs délégués aux établissements)
- 3** La mise à jour de nos statuts et la révision du règlement intérieur

Les 2 autres chantiers découleront de notre réflexion : la communication interne et externe et la négociation des CPOM.



LE PROJET ASSOCIATIF

Il vise à définir, pour les 5 années à venir, le cadre et les orientations dans lesquels s'inscriront les activités conduites au sein de l'association ; constituant une plate-forme institutionnelle commune et partagée, servant à guider l'action dans le respect des valeurs fondatrices des PEP62. Définissant ainsi des lignes de conduite accompagnant la multiplicité des actions entreprises, constituant une aide à la décision, et encadrant les choix à opérer face à des situations nouvelles.

La volonté de l'association pour ce nouveau projet associatif a été de mobiliser et d'associer administrateurs et professionnels à travers l'évaluation du projet précédent et, ensuite, en instaurant des temps d'échanges et de témoignages dans les établissements ; démarche novatrice participative avec les cadres et tous les salariés de l'association.

Séminaire 2020, St-Gatien



C'est donc une méthodologie ambitieuse qui s'est mise en place et la dynamique fut la suivante, (quelque peu réfrénée par le contexte sanitaire du 1er semestre 2020) :

Janvier 2020,

l'évaluation du projet associatif 2014-2018 en interrogeant tous les salariés de l'association et les adhérents.

Constitution d'une commission appelée « Projet Associatif »,

regroupant administrateurs, directeurs, médecins directeurs et responsables de service.

Séminaire de St-Gatien,

qui a constitué une étape indispensable pour définir le cadre stratégique et les orientations dans lesquels s'inscriront les actions, les activités et les projets au sein de l'association ainsi que les réponses à apporter aux besoins repérés sur le territoire de notre département en s'appuyant sur les fondements de l'association, l'expérience et le professionnalisme des personnels.

Un programme dense pour ce séminaire donc, sur 2 jours, qui a permis, non seulement, de décrire l'association depuis ses origines, et également de tenter de répondre aux questionnements :

Qui sommes-nous ?

Quelles sont les valeurs qui doivent nous rassembler ?

Que faisons-nous ensemble ?

Que représentons-nous aujourd'hui ?

Il a également permis de faire le point sur l'évaluation du précédent projet : constats sur nos points forts et nos points faibles, et, enfin, constats sur les appréciations des administrateurs et des salariés.

Ces journées de travail furent propices aux échanges entre administrateurs, directeurs d'établissements, médecins directeurs et responsables de services sur l'avenir de l'association, contribuant à apporter des éléments de réflexion sur la dirigeance et la gouvernance associative et également des pistes d'ouverture vers des compétences nouvelles :

A quel(s) besoin(s) souhaitons-nous répondre ?

A quelle(s) amélioration(s) souhaitons-nous participer ?

Que visons-nous pour notre association ?

A l'issue de ces journées fructueuses, ce sont donc 4 axes du futur projet associatif qui s'étaient dégagés :

AXE 1

Renforcer la dimension militante

Conforter les expertises, les compétences et les savoir-faire développés au sein de l'association tout en développant d'autres champs d'intervention (petite enfance, âge adulte, vieillesse)

AXE 2

AXE 3

Communication et formation dans et hors de l'association

Le développement durable

AXE 4



*Groupe de travail de l'axe n°3 :
Communication et formation dans et hors de l'association.
De gauche à droite :
Frédéric Wibaut, Directeur MECS de Campagne-les-Hesdin /
Charafa Dahmouni, Directrice par interim SESSAD Pinocchio Arras,
SESSAD Funambule St-Pol-sur-Ternoise, UEMA St-Nicolas-lez-Arras, PCPE Arras / Tanguy Lecann, Responsable Développement en charge de la Qualité / Thierry Henaut, Trésorier*

Le prolongement de ce travail en séminaire s'est effectué ensuite en décembre 2020, et continuera à l'être en janvier 2021 :

- Poursuite des débats dans les établissements à partir de ces objectifs associatifs et formulation d'axes stratégiques
- Deux à trois réunions avec la commission « Projet Associatif » et en sous-commissions qui ont permis de reprendre chacun des objectifs associatifs ainsi que les axes stratégiques pour définir des objectifs opérationnels évaluables. Ces réunions ont permis de prendre en compte les débats qui ont pu se tenir au sein des établissements.

Ce travail de réécriture prendra fin au 1er trimestre 2021 avec une version finale du projet associatif 2021-2025 qui sera proposée au Conseil d'Administration au printemps.

LA GESTION ASSOCIATIVE ET LES STATUTS

Cette année, priorité a été donnée à la réécriture de nos statuts et à leur mise en conformité avec les statuts de la Fédération Générale des PEP :

- D'une part pour les soumettre à votre approbation au cours de cette année 2021, en assemblée générale extraordinaire.
- Et pour finaliser le travail sur la gestion associative qui en découle : gouvernance/di-rigeance, élaboration d'un DUD (document unique de délégation), la place et le rôle des administrateurs délégué aux établissements.



Lors de la CNH du 11 février 2020, le Président de la République a posé l'ambition forte de l'inconditionnalité de l'accompagnement, matérialisée par le projet « 360 ».

Ce projet « 360 » devait initialement permettre l'émergence au 1er janvier 2021, de quatre cents « communautés territoriales d'accompagnement.

Des communautés mobilisées et solidaires pour ne laisser personne au bord du chemin, et renforcer le pouvoir d'agir de chacun. Des communautés qui doivent pouvoir être accessibles par un N° unique actif, le **360 (0 800 360 360)**, sur tout le territoire national, pour pouvoir être identifié par toutes les personnes qui en ont besoin.

L'objectif ? Susciter une coopération renforcée au plus près des personnes en situation de handicap, avec le concours, à termes, dans les bassins de vie, de l'ensemble des organismes gestionnaires, des établissements et services médico-sociaux, des partenaires de droit commun, des collectivités locales, de la MDPH, des associations et de tous nos concitoyens. C'est en somme un objectif de création d'un filet de sécurité créé par le collectif pour entourer mieux les parcours de vie des personnes. Les communautés sont un lien entre tous pour favoriser l'agencement de solutions communes quand la capacité d'action d'un seul établissement ou service n'est pas suffisante pour répondre à un besoin.

Une initiative dont le lancement s'est accéléré compte-tenu de la crise sanitaire COVID-19.

DE QUOI PARLONS-NOUS EXACTEMENT ?

Les communautés « 360 » développent des réponses communes et coordonnées sur un territoire de référence, en soutien des habitants en situation de handicap et de leurs proches aidants, avec une priorité d'action en direction de ceux qui, en période de crise, ne trouvent pas de solution ou sont isolés.

Elles sont mobilisées par subsidiarité sans se substituer aux missions dévolues aux établissements et services, aux MDPH ou aux autres partenaires de droit commun ; elles sont attentives à co-construire les solutions avec les personnes et leurs proches aidants, en suscitant à chaque fois que possible les capacités d'autonomie et d'autodétermination.

En particulier, elles ne se substituent pas aux obligations faites aux ESMS dans le cadre de la doctrine de gestion de crise (notamment la continuité de l'accompagnement au domicile).

Elles priorisent les solutions favorisant le maintien en milieu ordinaire, avec les acteurs du droit commun, en mobilisant pour cela dès que nécessaire les ressources ou dispositifs médico-sociaux adaptés.

Les communautés « 360 Covid » sont un point d'entrée unique et de facilitation pour les ARS et MDPH, en cas de situation complexe d'accompagnement.

Elles créent les conditions d'efficacité de la réponse accompagnée pour tous en situation de crise sanitaire. L'objectif étant de cibler un dispositif par département, avec une vigilance à ne pas laisser de « zone blanche ».

Elles sont là pour accompagner la stratégie de sortie progressive du confinement.

A terme, elles vont disposer d'une connaissance « 360° » des partenaires et intervenants médico-sociaux et de droit commun d'un territoire. Elles travailleront pour cela en étroite collaboration avec la MDPH du département, la délégation départementale de l'ARS, le Conseil Départemental ainsi que les mairies et/ou communautés de communes.

Les « communautés 360 » : identité et missions en gestion de crise

Elles **accompagnent** et **facilitent** les parcours de vie des personnes pendant et après la crise. Elles **fédèrent** les acteurs locaux : les professionnels de l'accompagnement médico-social, les acteurs de droit commun, tous secteurs confondus (santé, emploi, enseignement, culture, sport, loisirs), les collectivités territoriales, les associations de personnes et de proches aidants. Elles sont le **lieu de la concertation** du rôle respectif de chacun pendant la crise, des initiatives communes, des projets territoriaux communs, de l'innovation partenariale au service des personnes sans solution. Les projets territoriaux communs visent à créer les solutions manquantes que chaque partenaire isolément ne peut pas porter : accueil temporaire de recours sur un territoire, équipe mobile territoriale de répit, unité territoriale covid+, équipe mobile d'intervention en comportements déris. Elles sont labellisées et désignées par les ARS en lien avec les Conseils Départementaux.



Dans le Pas de Calais, la communauté **360** s'articule en staffs territoriaux : 1 staff territorial porté par une association (ou plusieurs) à l'échelle de chaque territoire des Maisons du Département : 8 MDS = 8 Staffs Territoriaux. Les PEP62 animent le Staff Territorial de l'Arrageois depuis sa mise en place fin d'été 2020.

L'objectif du Staff Territorial Arrageois et des PEP62 dans la communauté 360 ?

Enrichir ces communautés de l'ensemble des acteurs du parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants sur nos territoires, afin de favoriser la Solidarité et l'Expertise Collective, richesse de notre territoire.




Pas-de-Calais
Maison Départementale
des Personnes Handicapées
Groupement d'Intérêt Public

 Pas-de-Calais
Le Département


ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

PLACES ASE

Le lundi 12 octobre 2020, Les PEP62 ont été invités, avec d'autres organismes gestionnaires du territoire, par la Direction de l'Enfance et de la Famille du Département du Pas-de-Calais à une présentation du Contrat Départemental dans la cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance 2020-2022.

Cette Stratégie repose sur 4 engagements :

- Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles,
- Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures,
- Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits,
- Préparer leur avenir et sécuriser leur vie.

Cette stratégie se décline sur 23 actions proposés autour de :

11 objectifs fondamentaux

concourant très directement à renforcer les missions en matière de Protection Maternelle et Infantile et d'Aide Sociale à l'Enfance

7 objectifs facultatifs

La contractualisation de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance permet d'impulser de manière forte la loi de l'Enfant de Mars 2016 et incite, de ce fait, les Départements signataires à mettre en œuvre des actions d'amélioration.

Les actions proposées sont en cohérence avec :

- Le Pacte des Solidarités et du Développement Social 2017-2022 et son cahier n°2 « Schéma de l'Enfance et de la Famille »,
- La Planification de l'offre départementale d'accueil et d'accompagnement de l'enfant dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) 2020-2022,
- La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la pauvreté notamment la mesure visant à mettre fin aux sorties de l'ASE sans solution ainsi que les initiatives départementales.

Ce contrat tripartite entre l'Etat, l'ARS et le Département définit la mise en œuvre de 3 Fiches Actions :

- Création de 30 places dédiées en CAMSP,
- Création de deux équipes mobiles dédiées au soutien des professionnels prenant en charge des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap,
- Création de 22 places dédiées « SESSAD-SESSAD Pro » accompagnement des 16-21 ans
- confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap vers l'âge adulte et l'autonomie.

Avec la gestion de 8 des 10 CAMSP du Département du Pas-de-Calais, les PEP62 ont été identifiés pour la création des 30 places dédiées en CAMSP à l'échelle de notre département.

Partant du constat de la Direction de l'Enfance et de la Famille, que de nombreux enfants accompagnés par les services de PMI ont besoin d'une prise en charge et d'un accompagnement CAMSP dans un délai court.

Ayant pour objectif de : dépister, diagnostiquer et proposer des séances de rééducation mais aussi d'accompagner les parents dans la découverte des difficultés de leurs enfants avec toute la particularité de la « sphère parentale » auprès de ces enfants, les directeurs des CAMSP, en lien avec les

Médecins Directeurs ont proposés des adaptations de ce dispositif en fonction des territoires voire des CAMSP.

Suivant les territoires, nous avons donc réfléchi par regroupement de moyen à l'échelle de 2 CAMSP, ou adapté notre réponse à l'échelle d'un établissement.



Certes nos CAMSP accompagnaient déjà des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance avant la mise en œuvre de ce dispositif, et accompagneront toujours des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sans distinction vis-à-vis de tous les enfants que nous pouvons accompagner.



Nous pouvons, ici, nous féliciter de l'engagement de notre département et de l'ARS dans le cadre de ce contrat départemental où, enfin, les clivages médico-social et social laissent place à la mutualisation des moyens. Ce dispositif est expérimental, jusqu'à fin 2022, et nous espérons qu'il permettra aux PEP62 de s'inscrire pleinement dans cette croisée des secteurs.

CONCLUSION



Une fois la malignité de la Covid 19 vaincue ou tout au moins maîtrisée et les conséquences sociales et économiques prises en compte, nous pouvons espérer que l'essentiel, comme la solidarité ou la quête de l'authenticité, reprendra de l'importance dans notre société trop souvent égoïste tandis que le superflu en perdra. Que ce soit en matière de travail ou de relations personnelles, chacun ne pourra évoluer qu'en prenant en compte l'expérience acquise au cours de cette crise sanitaire.

Ne dit-on pas que « des crises naissent les changements » ?

Avec les orientations associatives développées dans notre projet associatif 2021 - 2025, ensemble bénévoles, salariés et usagers nous nous inscrirons dans une dynamique positive de progrès.

Cet élan doit s'inscrire dans un esprit volontariste d'optimisme ancré dans nos valeurs fondatrices.

Ensemble, les PEP engagées et responsables face aux défis de la société post-Covid.

Pierre-Marie FONTAINE
Président

GLOSSAIRE

APEI : Association de Parents d'Enfants Inadaptés

ARS : Agence Régionale de Santé

AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

CAHC : Communauté d'Agglomération Hénin Carvin

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CH : Centre Hospitalier

CHAM : Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRA : Centre Ressources Autisme

CRF : Centre de Réadaptation Fonctionnelle

CTG : Convention Territoriale Globale

DAPI : Dispositifs d'Accompagnement Précoce et Intensif

DAS : Dispositif d'Attente et de Suite

DIPI : Dispositifs d'Intervention Précoce et Intensif

EDAP : Équipe de Diagnostic Autisme de Proximité

EFI : Extension de Faible Importance

EPDAHAA : Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie

EREA : Établissement Régional d'Enseignement Adapté

ESDM : Early Start Denver Model

ESMS : Établissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Équivalent Temps Plein

FNO : Fédération Nationale des Orthophonistes

GAPAS : Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale

GHT : Groupe Hospitalier de Territoire

IDAC : Institut Départemental Albert Calmette

IEM : Institut d'Éducation Motrice

IME : Institut Médico-Éducatif

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent

LIANE : L'Inclusion et l'Accompagnement Normal des Enfants

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS : Maison du Département Solidarité

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PPA : Projets Personnalisés d'Accompagnement

PRISM : Partage de Ressources Interservices du Montreuillois

RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous

SASP : Service d'Aide et de Soutien à la Parentalité

SESSAD : Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

TED : Troubles Envahissants du Développement

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Trouble du Spectre Autistique

UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle

CRÉDITS :

Directeur de la publication :

Yohann Reisenhel,
Directeur Général PEP62

Contenus :

Directeurs d'établissements et
Responsables du siège PEP62

Création :

Mathilde Duchêne,
Responsable Communication PEP62

Photos :

PEP62, Adobe Stock

Impression :

Imprimerie CARDON

Tirages :

100 exemplaires



**Les
pép
62**
La solidarité en action

7 place Tchecoslovaquie
62 000 ARRAS
03 21 50 92 60
association@pep62.fr

www.pep62.fr

